Brignais Magazine

N° 29

L'avenir des groupes scolaires

Une réflexion est engagée pour garantir de bonnes conditions de scolarisation à nos enfants et assurer un équilibre sociologique.

Sur les berges du Garon

Déja des travaux ont été engagés et bientôt un cheminement piétonnier permettra de déambuler au calme et à l'abri des voitures.

Une coopération intercantonale

Un groupe de travail, composé de professionnels de la santé et d'élus, a travaillé pour améliorer et multiplier les services destinés aux personnes âgées.

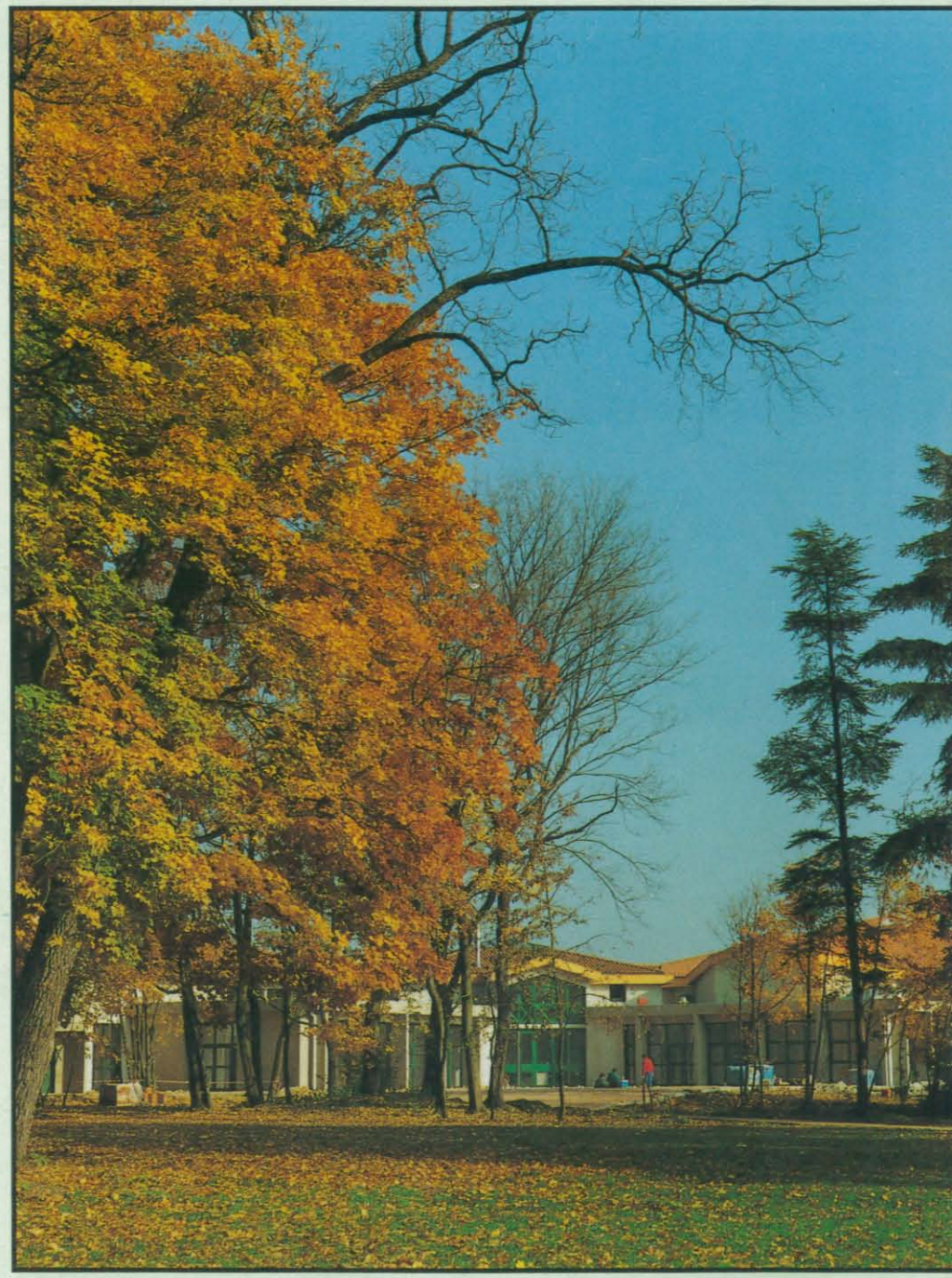

L'Espace Culture Loisirs a ouvert ses portes

Spectacles, conférences, expositions animeront bientôt ce lieu de rencontre et d'animation. Le 10 décembre 1988 a été inauguré l'Espace Culture Loisirs.

Décembre 1988 / N° 29
Bulletin d'informations municipales

NOUVEAU A BRIGNAIS

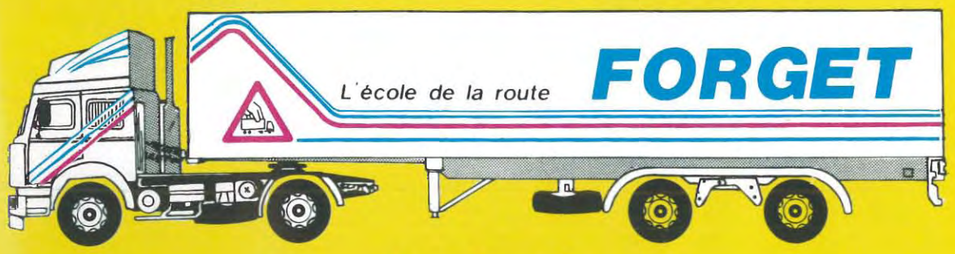

Les Permis

CATÉGORIE CL 19 T CATÉGORIE C 38T CATÉGORIE D AUTOBUS FORMATION CARISTE

et aussi :
- Attestation de capacité
- Matières dangereuses N° 3 et 4
- Conducteurs d'engin

202, rue du Général de Gaulle - Tél. 78.05.49.80

STOPIECES AUTO
M.-J. TAFANI

STATION SERVICE TOTAL
Dépôt AIR LIQUIDE
Remorquage AUTO TOUTES DISTANCES
EXPORTATION TOUS PAYS
LES MAGASINS DE LA PIECE DETACHEE
AUTOMOBILE NEUVE ET D'OCCASION

78.05.14.80
TELEX : 305 582
TELECOPIE : 72.31.64.25
7, Route Nationale 86
Les Sept Chemins - 69530 BRIGNAIS

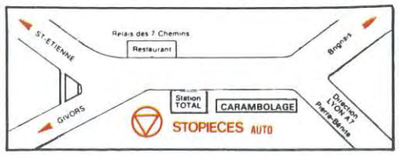

Magasin : 69, rue Docteurs Charcot
42100 St Etienne.

SOMMAIRE

ÉDITORIAL, p. 3

VIE DE LA MAIRIE, p. 4

L'ÉVÉNEMENT
- Brignais s'affiche, p. 5
- Les principales décisions du Conseil Municipal, p. 6
- Travaux dans les quartiers, p. 9

NOTRE VILLE
- Une réflexion pour décider ensemble, p. 10
- Stationnement en centre-ville : attention aux abus, p. 12
- Compétence et dynamisme à votre service, p. 13
- Un logo pour Brignais, p. 14
- Ravalement de façades et réhabilitation de logements : le bilan, p. 18
- Quartier des Pérouses : projet d'aménagement des espaces verts, p. 22
- Un nom pour 4 oui, p. 26
- Etat-Civil, p. 27
- Rassemblement du 11 Novembre, p. 29

DOSSIER
- L'Espace Culture Loisirs, p. 15

ÉCONOMIE
- Parc d'activités : une signalisation adaptée, p. 19

ENVIRONNEMENT
- Sur les berges du Garon, p. 20
- La décharge du Chéron, p. 21

SOCIAL

Noël et ses friandises, p. 22
- Nîmes : un grand élan de solidarité, p. 23
- Une coopération intercantonale pour réussir, p. 24

JEUNES
- Du Pass' Loisirs au Pass' Découverte, p. 28

FLASH INFOS, p. 30

JUMELAGE
- 640 km pour édifier une amitié, p. 32

LES MARBRIERS FAÇONNIERS

MARBRERIE GENERALE DU RHONE

Restauration - Taille de pierres

Revêtements - Escaliers - Dallages
Cheminées

Travaux pour bâtiments
Appartements - Magasins

GRANITS - MARBRES
PIERRES - ARDOISES

47-49, avenue Sidoine-Apollinaire
69009 LYON - Tél. 78.83.73.60

PHONIS

70, rue Général de Gaulle - BRIGNAIS Centre

DES PROFESSIONNELS DE LA DÉCORATION A VOTRE SERVICE

Magasin-Exposition ouvert **6 JOURS SUR 7, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h.**
Fermeture à 18 h. les lundi et samedi

- Grand choix de **VOILAGES** et **AMEUBLEMENTS** que nous confectionnons **sur mesures,**
- Egalement pour habiller vos fenêtres, des stores de toutes sortes, de toutes couleurs, avec possibilité de panachage, **sur mesures,**
- Choix de tous revêtements : tissus, moquettes, papiers peints, vinyls...
- Choix de tous revêtements de sol : moquettes, plastiques... **NOUS POSONS.**

VENEZ NOUS VOIR OU CONTACTEZ-NOUS au 78.05.30.20
nos devis sont GRATUITS

Possibilité de régler en **3 FOIS SANS FRAIS** à partir de 2.000 Francs d'achat

EDITORIAL

"La culture ne s'hérite pas, elle se conquiert." ANDRÉ MALRAUX

Nombreux sont les travaux engagés cette année. Ils traduisent la volonté de vos élus d'améliorer votre qualité de vie :

- berges du Garon,
- circulation piétonne et des véhicules,
- stationnement,
- facilité d'accès aux commerces,
- rajeunissement du bâti, création de logements en centre ville.

J'en profite pour remercier tous ceux qui en sont les artisans (personnel communal, entreprises, élus) et vous-mêmes qui en avez subi une gêne, même si nous avons tout fait pour la minimiser (commerçants, usagers).

Ce nouveau visage de Brignais a séduit et nombreux sont ceux qui nous en apportent témoignage.

Il est un autre domaine capital pour notre équilibre, notre goût de vivre pour lequel vos élus œuvrent efficacement. C'est la vie associative et culturelle.

Hier, nos infrastructures déjà confortables ne correspondaient plus au développement culturel attendu de notre ville. Conscients, voire initiateurs, d'une vie associative intense (4.000 adhérents), vos élus ont décidé d'ouvrir un Espace Culture Loisirs qui permettra à tous (jeunes, scolaires ou non, adultes) de parfaire ou élaborer sa culture, ses loisirs.

La bibliothèque aérée et multifonctionnelle favorisera de nombreuses rencontres, l'acquisition de connaissances, des expositions.

La partie salle polyvalente sera en grande partie consacrée à l'expression culturelle (réunions, conférences, concerts, soirées dansantes...).

Elle est de surface raisonnable certes, raison de plus pour ne l'utiliser qu'à bon escient. Elle permettra le rayonnement des créations de qualité.

Quant à la Municipalité, elle désire vivement soutenir vos projets en véritable partenaire.

Nous aurons réussi quand l'animation de cet ensemble sera l'œuvre de tous.

Bon Noël et Bonne Année à tous !

Michel THIERS
Maire de Brignais
Conseiller Général du Rhône

le 9-12-88

"Promouvoir la culture européene, par des échanges avec nos communes jumelées."

VIE DE LA MAIRIE

MAIRE
Michel THIERS
Le Maire est Président de droit de toutes les Commissions. Il s'occupe plus particulièrement de :
Urbanisme - Finances - Information - Personnel communal - Transports

LES COMMISSIONS

COMMISSIONS	RESPONSABLES	MEMBRES ÉLUS	MEMBRES NON ÉLUS
ARTISANAT-COMMERCE INDUSTRIE-EMPLOI	M. **MINSSIEUX**	MM. **BERTICAT,** CLAER, CORTIAL, GURET, SAGNOLE	1 membre de l'Association des Entreprises
ASSOCIATIONS	M. **DARFEUILLE** Mme CHERMETTE	M. BERNOLLIN, Mmes CONSTANT, VAN DEN BROECK, LEBLANC	
CULTURE-LOISIRS	Mme **RAKOUTZ**	MM. **DARFEUILLE,** CLAER, CORTIAL, MERLIN Mmes **GARDON,** CHERMETTE	MM. DUGAS-VIALIS, MOUTIE
FÊTES ET CÉRÉMONIES	M. BERNOLLIN	MM. **DARFEUILLE,** CORTIAL, DENIS	MM. LOMBARD, MOUTIE
FINANCES	M. **BERTICAT**	Mmes GARDON, CONSTANT MM. CORTIAL, GENELOT, GURET	
INFORMATION	MM. **THIERS, DARFEUILLE** CORTIAL	Mme PIEGAY, MM. BRUNOT, MERLIN	
JEUNES	MM. RIGAUD, BRUNOT	Mme CHERMETTE, M. MIALON	Mlle GAILLARD M. HARTEMANN
PERSONNEL COMMUNAL	M. **DARFEUILLE**	MM. DARFEUILLE, MASSON Mmes **GARDON,** PIEGAY, PONTVIANNE	
SCOLAIRE	Mme **GARDON** M. **MINSSIEUX**	MM. MASSON, MIALON, RIGAUD Mmes TATOT, VIAL	
AFFAIRES SOCIALES - Restaurant arcades - 3e Age - Aides ménagères	M. **ARNAUD** Mme VAN DEN BROECK Mme PIEGAY	MM. BRUNOT, MIALON Mmes CONSTANT, PIEGAY, VAN DEN BROECK MM. BERNOLLIN, BRUNOT Mmes VAN DEN BROECK, LEBLANC	M. DUGAS-VIALLIS M. REURE
SPORTS	M. MIALON	MM. **DARFEUILLE, ARNAUD,** BERNOLIN, VIRET	M. SAYER
TRANSPORTS	M. **THIERS**	Mme PIEGAY, VAN DEN BROECK, MM. CLAER, VIAL	
TRAVAUX ET BATIMENTS COMMUNAUX - Economie d'Energie	M. **MASSON** M. **MINSSIEUX**	MM. BRUNOT, LAPLACE, RIGAUD, VIRET Mmes CHERMETTE, VAN DEN BROECK MM. **BERTICAT, MASSON**	
URBANISME - Centre Ville - Permis de Construire - Environnement	MM. **THIERS, MASSON** M. VIRET M. VIRET M. SAGNOLE	MM. **BERTICAT, ARNAUD** CORTIAL, DENIS, PONTVIANNE Mme **GARDON** MM. **MASSON,** GURET, Mme CHERMETTE MM. **MINSSIEUX, DARFEUILLE,** PONTVIANNE Mmes PIEGAY, TATOT, LEBLANC	M. REURE M. DUGAS-VIALLIS
SENTIERS PÉDESTRES	Mme CHERMETTE	MM. **DARFEUILLE,** BRUNOT, SAGNOLE	MM. DUMONT, SOLLY, TOLLET VIENCO, LECLERCQ, MARAIS, DANDEL, GARDON, Mmes CHARMETTANT, TOLLET
VOIRIE	MM. **MASSON,** SAGNOLE	MM. BERNOLLIN, LAPLACE, DARFEUILLE, DENIS Mme VAN DEN BROECK	

Les noms des Adjoint apparaissent en caractères gras.

HOTEL DE VILLE. Tél. 78.05.15.11. PERMANENCES DES ÉLUS

M. THIERS, Maire, reçoit sur rendez-vous, les mardi, mercredi et jeudi de 15 à 18 h.
M. MASSON, le jeudi de 18 à 19 h. ou sur rendez-vous.
M. DARFEUILLE, sur rendez-vous
M. MINSSIEUX, le samedi de 9 à 10 h.
Mme RAKOUTZ, sur rendez-vous.
M. BERTICAT, le samedi de 8 h. 30 à 10 h. 30
Mme GARDON, le mercredi de 9 à 11 h.
M. ARNAUD, le samedi de 10 à 12 h.
M. VIRET, le samedi de 9 à 10 h.
M. MIALON, sur rendez-vous.
M. RIGAUD, le mercredi de 18 à 19 h.

M. Marc GENTHON, responsable du cabinet de M. le Maire, se tient à votre disposition sur rendez-vous, tél. 78.05.15.11

Page de couverture : l'Espace Culture Loisirs, photo M. DUGAS
Ce bulletin est édité par la Municipalité de Brignais.
Responsable de publication : M. Michel THIERS.
Photos : MM. DUGAS, FOUILLAND, ROCHEBLOINE
Il a été conçu par le Service Informations et Communication et réalisé par l'IMPRIMERIE DU MONTET à St-Genis-Laval.
Distribué par Express-Diffusion.
Dépôt légal 4e trimestre 1988.

L'EVENEMENT

Forum régional des Associations

Brignais s'affiche

Après le succès de la première journée de la vie associative, la ville de Brignais tiendra un stand au Forum régional des Associations les 14, 15 et 16 janvier 1988.

Première édition de la journée de la vie associative : un succès !

Une foule d'animations occupait le Centre Ville de Brignais, lors de cet événement de la première journée consacrée aux associations.

Des démonstrations de judo aux notes mélodieuses d'un orgue de barbarie, une ambiance de fête augurait dès la matinée d'un grand rassemblement au complexe sportif Pierre Minssieux.

Cette infrastructure se transformait pour l'occasion en un vaste hall d'exposition où de nombreuses associations locales présentaient leurs activités.

Cet événement ne pouvait être inauguré sans la présence de Simone André, Présidente du Forum Régional des Associations.

Simone André, actrice active pour le plein épanouissement de la vie associative annonçait quelques chiffres éloquants présentant les associations comme partenaires économiques : 1 million de professionnels, 6 millions de bénévoles, un citoyen sur deux engagé dans une association.

''La promotion de l'homme se fait par lui-même'' déclare Simone André, ''être membre d'une association, c'est promouvoir les Hommes, la Société et la Démocratie locale''.

Par ce message humaniste et de liberté, Simone André, a conquis les nombreux Brignairots présents à cette cérémonie inaugurale.

Rendez-vous les 14, 15 et 16 janvier au Forum régional des Associations

18.000 m² d'exposition à la hall Tony Garnier, 30 communes Rhône-Alpes présentent, plus de 2.000 associations, ce forum sera le rendez-vous annuel des associations de la région.

Cette opération revêtira un caractère original et unique en Europe par son ampleur et sa capacité de mobilisation.

Spectacles, conférences, colloques, des animations rythmeront ce forum.

Pour sa part, Brignais par l'intermédiaire d'un groupe de travail dirigé par Isabelle Michaut, élabore un stand où surprise et étonnement ponctueront nos questions.

Car, en effet, l'objectif essentiel est d'informer le public sur les ativités multiples organisées par les associations de Brignais.

Aujourd'hui, nous pouvons vous révéler qu'une phrase : ''Feuilleter la palette dont les couleurs vous feront tourner la tête''.

Suspense... ou allez voir du côté du forum régional pour avoir la clef du secret.

Une ambiance chaleureuse lors de la première journée de la vie associative.

Les principales décisions du Conseil Municipal

Séance du 26 octobre 1988

Vote du budget supplémentaire

Le compte administratif présentait un excédent de 5.575.000 F, le budget supplémentaire proposé (3.965.000 F) est relativement restreint et prouve donc ainsi la bonne prévision des finances locales.

Un autre paramètre illustre la bonne tenue financière de la ville : l'enregistrement de 250.000 F supplémentaires de rentrées fiscales dues à des implantations nouvelles de sociétés ou l'arrivée de nouveaux foyers sur la commune.

La dotation globale de fonctionnement s'est régularisée par un apport de 250.000 F.

Ce budget supplémentaire s'est voté à 21 voix pour et 5 abstentions.

Parc d'Activités

- **Résultats de l'étude diagnostic**

Par délibération du 6 novembre 1987, le Conseil Municipal avait approuvé le lancement d'une étude diagnostic sur le Parc d'Activités.

A la mi-février, les principaux résultats étaient rendus et ont été élaborées des propositions concrètes de restructuration.

Des recensements sont engagés concernant les réseaux divers existants, les données foncières disponibles, selon plusieurs classements, les terrains libres et les possibilités de constructibilité.

Des plans cadastraux sont établis suivant plusieurs critères. Enfin, une description des handicaps et des atouts des zones d'activités est élaborée.

Enfin, des outils sont proposés :

- Gestion informatique
- Permanence en Mairie à l'écoute des industriels faisant lien avec les bureaux d'étude.
- Mise en place d'une équipe tripartite composée d'élus, d'urbanistes et intervenants extérieurs.

Ces propositions ont été décidées à l'unanimité par le Conseil Municipal.

- **Résultats de l'étude signalétique**

Le lancement de cette étude, approuvé au Conseil Municipal du 10 mai 1988, a permis de cerner au mieux les besoins en ce domaine.

Les conclusions ont donné lieu à l'établissement d'un cahier des charges détaillé pour le lancement d'un appel d'offres, pour la fourniture et la pose de ce matériel de signalisation.

Les conclusions ont été décidées à l'unanimité.

Secteur Moninsable Principe d'aménagement

En date du 1er septembre 1988, le Conseil Municipal a approuvé le lancement d'études de fonds sur le secteur Moninsable portant sur la viabilité, les équipements et le montage administratif et financier du dossier.

Actuellement, un aménageur est intéressé par une grande partie de la zone 2,8 hectares pour une superficie totale de 7,2 hectares).

Les éléments topographiques ont permis de déceler les principales difficultés du terrain et, d'autre part, les contraintes techniques existantes : Merdanson, ligne moyenne tension, canalisations-gaz, voiries principales et secondaires à réaménager, ainsi que de nombreux carrefours internes à la zone.

Ces éléments techniques sont maintenant bien connus et permettent d'être pris en compte pour la proposition du schéma d'aménagement général du secteur.

Le plan d'aménagement proposé tient compte de ces contraintes topographiques et techniques. Il propose également la prise en compte du fonctionnement global du secteur et ne raisonne plus parcelle par parcelle comme cela était le cas dans l'urbanisation des années antérieures.

La décision du Conseil Municipal quant à ce schéma permettra au Comité de Pilotage de poursuivre son étude en ce sens et à l'aménageur de commencer ses calculs de rentabilité et de continuer plus avant ses contacts avec les propriétaires.

L'aboutissement de ce schéma avec tous ses caractères techniques, financiers et administratifs, sera repris dans le Plan d'Aménagement d'ensemble du secteur Moninsable qui sera proposé ultérieurement au vote du Conseil Municipal.

A préciser que la Taxe locale d'Equipement ne sera pas perçue mais les frais d'aménagement publics de la zone seront répercutés sur l'aménageur.

De plus, l'aménagement de la zone ne devra pas changer la valeur des terrains classés en zone NAI au POS.

M. le Maire informe l'assemblée que le Conseil Général octroie des prêts pour des aménagements de zones industrielles, à concurrence de 150.000 F au taux bonifié de 4,90 % avec un différé d'amortissement de cinq ans.

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal adopte le schéma de principe proposé.

Choix du mobilier de l'Espace Culture Loisirs

L'appel d'offres ayant été réalisé pour le choix du mobilier de l'Espace Culture Loisirs, ce sont les sociétés Castelli, Borgeaud et Décospace qui ont été retenues pour le mobilier de la bibliothèque, salle audiovisuelle, la salle d'exposition et d'animation. Concernant le mobilier du hall d'exposition et de la salle pluraliste les sociétés Souvignet et Castelli ont été choisies.

Subvention pour les animations jeunes

L'office de coordination de Brignais propose, par le biais de l'animateur-jeunes, des projets d'animations :

- animations de quartier
- Pass' Découverte
- actions péri-scolaires
- information et insertion des jeunes.

Une subvention de 58.500 F a été votée pour la concrétisation de ces projets par 25 voix et une abstention.

Une aide des Brignairots aux sinistrés du Gard

En octobre, le département du Gard a été déclaré sinistré, suite aux intempéries qui se sont abattues sur la région.

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité une aide financière de 25.000 F destinée à Vauvert et con Canton touchées par les inondations.

Recensement des sentiers pédestres

Le plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées a été décidé à l'unanimité.

Affectation des locaux communaux

De nombreuses demandes d'affectations de locaux ont été formulées par les associations locales.

Après étude de considérations techniques et financières, il a été décidé à l'unanimité l'affectation suivante :

- Maison Gutton : Centre Social
- Maison Sommer : R. de C. Médecine du Travail
- Rue de Ronde : Bureau d'information jeunesse A.J.D. - L'accueil emploi-formation
- Maison Jandaureck : Amicale du Personnel
- Local communal, 17, rue Simondon : Secours Catholique
- Vestiaire du stade : A.S.B. Foot
- Maison des Jeunes, petite salle : A.S.B. Pétanque.

Entreprise Générale de Bâtiment
VILLAS - RESTAURATION
BATIMENTS INDUSTRIELS
Jean ANTONIALI
15, boulevard de Schweighouse
69530 BRIGNAIS ☎ 78.05.19.97

RHONE TOITURES
CHARPENTE • COUVERTURE
Neuf et Rénovation
J.F. FONTROBERT
8, rue des Capucines
69530 BRIGNAIS ☎ 78.05.03.42

LOCATION CAMION BENNE • DÉMOLITION • TRANSPORTS
TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS • MAÇONNERIE
SOCIÉTÉ de CONSTRUCTION et TERRASSEMENT
"S.C.T."
Z.I. Les Vallières - 69530 BRIGNAIS ☎ 78.05.21.64
Location engins à chenille et pneus

Séance publique du 27 septembre 1988

Vote du compte administratif 1987

Le compte administratif 1987 présente un excédent de 5.575.000 F prouvant la bonne santé des finances Locales.

Un autofinancement confortable est à noter, représentant 28,36 % du budget de fonctionnement.

La capacité en fonds propres reste importante. La masse des recettes communales a pour conséquence l'indépendance financière de la Ville même si les subventions enregistrent un résultat non négligeable.

De plus, la charge de la dette est maintenue en-dessous de la moyenne nationale.

L'effort d'investissement très important, se monte à 20 millions de francs.

Le compte administratif 1987 a été approuvé par 22 voix pour et 5 contre.

Réalisation d'un emprunt

Le Conseil Municipal avait décidé d'emprunter 11 millions de francs en 1988.

Afin de permettre à la commune de réaliser ses opérations d'investissement, notamment le programme d'Espace Culture Loisirs, un emprunt de 7.000.000 F a été contracté auprès de la banque Worms, au taux de 9,40 % sur une durée de 15 ans, meilleur taux du marché.

Approuvé à la majorité (24 pour, 5 abstentions).

Acquisition foncière

La commune était propriétaire d'une bande de terrain longitudinale de 1.412 m² en bordure du futur périphérique. M. Caretti détenait une parcelle de terrain d'une superficie analogue située en arrière de la propriété communale.

Afin de rendre ces deux terrains plus exploitables, un échange entre les deux propriétaires, aboutissant à la création de deux parcelles carrées en bordure du futur boulevard, a été approuvé à l'unanimité.

Parking des Chapeliers

Le Conseil Municipal avait décidé le 12 février 1988 de lancer une Déclaration d'Utilité Publique, afin de régler l'acquisition de la propriété de M. Ville, nécessaire à l'agrandissement du parking des Chapeliers.

L'enquête parcellaire et d'utilité publique a été faite dans les formes du 24 juin au 13 juillet 1988.

Le propriétaire de cette parcelle, afin d'éviter la procédure d'expropriation, souhaite désormais régler cette affaire à l'amiable.

L'extension de ce parking procurera 28 places de stationnement supplémentaires.

Le Conseil Municipal l'a adoptée à l'unanimité.

Aménagement de la Salle Pariset

La Salle Fernand-Pariset est à ce jour utilisée par l'Association Espérance et Vaillantes.

Des travaux d'aménagement et de réfection sont nécessaires pour mettre en conformité cette salle avec la réglementation existante.

L'Association Espérance et Vaillantes a demandé à la commune de l'aider dans ce sens.

En contrepartie, l'Association a proposé de laisser la salle à disposition des élèves des écoles primaires André-Lassagne et Jean-Moulin, dix heures, portées à douze après échange de vue, par semaine pendant dix ans.

Le Conseil a approuvé à la majorité le paiement par la commune d'un loyer d'un montant correspondant au nombre d'heures mis à disposition des élèves en permettant ainsi à l'Association de faire réaliser les travaux.

Un bail sera passé entre les deux parties ainsi qu'une convention précisant les modalités d'utilisation de la salle.

Cet aménagement de la Salle Pariset a été voté.

TRAVAUX DANS LES QUARTIERS

ÉCOLE CLAUDIUS FOURNION

Les menuiseries extérieures de l'école et de l'immeuble d'habitation ont été rénovées.

ÉCOLE JEAN-MOULIN

Le restaurant scolaire a subi une cure de rajeunissement. Isolation et réfection des peintures offrent un confort et une ambiance agréables pour nos bambins.

SÉCURITÉ POUR LES PIÉTONS

L'ensemble des passages piétons de la ville est éclairée par de puissants projecteurs, renforçant ainsi la sécurité du piéton.

COMPLEXE SPORTIF PIERRE-MINSSIEUX

Les espaces verts ont été aménagés. Par ailleurs, l'esplanade de l'entrée principale a été recouverte d'un bitume rouge, et les parkings équipés d'éclairage.

RUE DE RONDE

Pour parfaire l'aménagement de la place Guy de Chauliac, le revêtement goudron de la rue de Ronde a été effectué ainsi que celui des trottoirs en bitume rouge.

Le sol du gymnase devenait difficile d'utilisation, le revêtement usagé ne répondait plus aux conditions de sécurité demandées par les sportifs. Un parquet vient donc d'être posé garantissant un entretien facile et une résistance au temps. Ce sol a été réalisé en lamelles de chêne de 24 mm.

PÉRIPHÉRIQUE

Les repérages réalisés, les travaux ont débuté.

L'assainissement est la première étape du chantier. Des canalisations ont été enfouies pour l'écoulement de l'eau potable.

Les tronçons concernés sont :

- Bovier-Lapierre à Schweighouse
- Schweighouse à chemin des Ronzières
- Chemin des Ronzières à RN.86.

VOIRIE

Des travaux d'entretien des chaussées ont été réalisés pour un budget de 200.000 F.

PISTE DE BI-CROSS

Entretenue, désherbée, le gravier aplani, ces différents travaux permettent une bonne utilisation de la piste de bi-cross.

BOULEVARD DES ALLÉES FLEURIES

La circulation était dense et dangereuse, certains automobilistes étant inconscients de leur vitesse. A la demande des riverains la chaussée a été rétrécie par une bande de stationnement et des ralentisseurs ont été mis en place, freinant ainsi l'allure des véhicules.

L'avenir des groupes scolaires :

Une réflexion pour décider ensemble

Bientôt un nouveau quartier sortira de terre à Brignais : ROCHILLY. Ce programme d'urbanisation créera 280 logements, et donc pour la scolarisation des nouveaux petits Brignairots, le Conseil Municipal, par délibération du 28 janvier 1987, a décidé la construction d'un groupe scolaire à Rochilly. La décision de cette nouvelle implantation s'est accompagnée d'une réflexion sur l'avenir des groupes scolaires de la ville.

Paramètre national : la baisse des effectifs

Chacun le sait, en France, la natalité chute ; l'heure n'est plus aux grandes familles. Conséquence première pour les groupes scolarisés : on enregistre des baisses d'effectifs parfois alarmantes dans certaines villes.

A Brignais, nous n'en sommes pas là, mais le tarissement des effectifs est bel et bien constaté d'année en année.

A la rentrée 1988, 1.093 élèves sont inscrits dans les écoles publiques du premier degré de la ville. On enregistre donc une diminution considérable d'environ 600 élèves en dix ans.

Des décisions doivent être donc prises afin d'équilibrer au mieux la population scolaire entre les différents établissements.

Ainsi en 1987, la Municipalité a chargé un universitaire spécialisé en sociologie de l'éducation, d'une enquête. Des nombreux cas de figure envisagés, la solution qui semble la mieux adaptée et qui amorcerait sensiblement un rééquilibrage ethnique dans les groupes scolaires, passe par le déplacement des élèves de Simondon vers les autres groupes scolaires, puis une étude économique et technique a été engagée en 1988 tenant compte :

- du nombre de groupes scolaires,
- de la structure démographique des quartiers pouvant nourrir les effectifs de chaque établissement,
- des coûts de fonctionnement et d'investissement.

A Brignais, on enregistre une diminution considérable des effectifs : 600 élèves en dix ans.

Aujourd'hui, cette réflexion se poursuit avec les différents partenaires concernés par ce projet : parents, inspection académique, enseignants, municipalité.

Rappelons que la commune comporte actuellement :

- Le groupe scolaire André Lassagne-Jean Moulin (construit en 1972-74), unifié sur le plan pédagogique, qui compte 270 élèves en primaire et 213 élèves en maternelle. Ce groupe comprend un restaurant d'enfants qui accueille 120 élèves/jour, et deux préaux, salle de bibliothèque et centre de documentation et d'activités informatiques (2 classes préfabriquées sur 14).
- Le groupe scolaire C. Fournion (construit en 1956) avec 11 classes en primaire (267 élèves et 215 élèves en maternelle). Il existe également un restaurant dont bénéficient environ 150 enfants par jour (9 classes préfabriquées sur 14), préaux, bibliothèque et centre de documentation et d'activités informatiques.

- L'école Simondon (réouverte en 1966) avec un enseignement primaire pour 129 élèves, sans restaurant, ni salle d'animation. (4 classes préfabriquées sur 5).

Garantir de bonnes conditions de scolarisation à nos enfants

Pour subvenir, dans les années 60, à une vague de natalité importante, des préfabriqués ont été installés. Ces structures ne remplissent plus les conditions de confort de l'enfant et de l'enseignant, (manque d'isolation thermique, phonique, exiguïté des locaux).

Sur les conseils de l'inspection académique, la volonté communale est de supprimer à terme ces préfabriqués, dans tous les établissements scolaires de la ville.

L'école Simondon, fermée en 1956, dont la fermeture a été provoquée par un tarissement des effectifs, a accueilli à nouveau, des enfants en 1966. Cette ouverture n'était que temporaire et répondait à une vague de natalité, par la construction des préfabriqués.

D'après une étude technique détaillée, produite par un cabinet d'experts-conseils, le total des charges annuelles en matière d'énergie, d'entretien courant, d'assurances, ainsi que le coût des réparations importantes qui doivent être apportées dans les dix années à venir pour maintenir les locaux en état, montrent que le groupe scolaire Auguste Simondon est le plus onéreux de la commune, les quatre préfabriqués sur 5 classes et le préau doivent disparaître dans quelques années, car trop vieux et en mauvais état.

De plus, l'amélioration et la rénovation des écoles s'inscrivent dans un programme de travaux annuels.

Déjà, les restaurants scolaires ont été rénovés récemment les rendant plus agréables et confortables ; des préaux et des cours d'écoles ont été aménagés.

Ces travaux se poursuivront en fonction des résultats des différentes études.

Assurer un équilibre sociologique

Indépendamment de cet aspect technique, se pose aujourd'hui le problème de base : le tarrissement continu des effectifs.

Cette zone géographique, constituée de pavillons ou de résidences en copropriété, engendre une population fixe ayant de moins en moins d'enfants, le plateau de la côte est classé en Agricole ; seule une vingtaine de logements nouveaux sont possibles dans ce secteur.

Concertation et réflexion sont engagées avec tous les partenaires pour une solution qui ne saurait être réalisée avant 1990.

Ainsi, pour maintenir l'école Simondon à un effectif lui permettant d'assurer son fonctionnement, on se trouve dans l'obligation d'étendre sans cesse le périmètre scolaire et d'inscrire des enfants résidant loin de l'école. L'effectif actuel (129 élèves) n'est obtenu que grâce à des inscriptions (22) hors périmètre scolaire.

Enfin, la transformation éventuelle du groupe André Lassagne en Zone d'Activité Economique (tertiaire par exemple) a été examinée, mais ne se révèle pas possible.

Après avoir ainsi collecté de nombreuses données aux plans économique, technique, financier, démographique et les avoir examinées au cours de plusieurs réunions avec l'Inspection Académique, les enseignants, les parents d'élèves et les services, les Conseillers Municipaux ont fait le point de la situation en commission générale le 5 décembre.

Plusieurs décisions ont été prises :

- 1. Engager une enquête-ménage auprès de toutes les familles de Brignais, afin de déterminer avec précision où vont leurs enfants d'âge maternel et primaire, particulièrement ceux qui ne sont pas scolarisés dans notre ville.

Pour cela un questionnaire sera soumis aux parents.

- 2. Compléter l'étude technique et financière afin de savoir quel est le meilleur aménagement du groupe Claudius Fournion (disposition des préfabriqués, aménagement des aires de jeux, préaux à agrandir...).

Au regard de ces résultats et de données urbanistiques, une photographie plus précise de la population scolaire permettra au Conseil Municipal de prendre une décision.

L'avenir de nos enfants est trop important pour que nous polémiquions à la hâte ; les Conseils Municipaux ont toujours privilégié la question scolaire.

Nous devons travailler ensemble de manière constructive afin de décider en toute objectivité dans les prochains mois pour la rentrée 1990-91.

Michel THIERS
6 Décembre 1988

Stationnement en centre ville

Attention aux abus !

Brignais a la chance de posséder un centre ville, aujourd'hui rénové et agréable. Mais demain, qu'en sera-t-il ? En effet, encore beaucoup trop de stationnements abusifs bloquent des rues, empêchent la bonne circulation des piétons sur les trottoirs...

Des réalisations pour améliorer la circulation et le stationnement

La volonté de la Mairie est de favoriser le commerce traditionnel en centre-ville en engageant et réalisant de vastes programmes de voirie ou d'aménagement urbain.

De nombreux parkings ont été créés :

- octobre 1988 : création de places de stationnement, place du 8 mai 1945;
- décembre 1988 : doublement du parking des Chapeliers,
- en 1989 : des places de parking supplémentaires, rue de Ronde, ainsi que rue de Verdun.

Ces travaux coûteux changent l'image de marque de notre ville et améliorent notre confort quotidien.

Le respect de la réglementation de la circulation et du stationnement contribue à renforcer la sécurité du piéton et à garantir une vie de tous les jours agréable.

Le non respect des règlements entraîne des dépenses :

- nettoyage des trottoirs et des parkings,
- déformation des trottoirs,
- multiplication des panneaux d'interdiction.

Ne pas tenir compte des interdictions, c'est contribuer à la multiplication d'accidents qui deviendront graves.

Favoriser le développement commercial

Favoriser l'implantation de commerces en centre ville, contribuer au maintien du développement commercial c'est, d'une part, la réalisation d'un programme de voirie, l'aménagement de mobilier urbain, la création de parkings...

Mais cela dépend aussi de chacun d'entre nous.

Brignais est une ville commerciale, acceptons de faire quelques mètres à pieds pour sauvegarder cette ambiance.

Les parkings sont en nombre suffisant et implantés à proximité du centre ville, pour permettre aux automobilistes de stationner dans des parkings réservés à cet effet.

Plus les trottoirs seront envahis de voitures, et moins il sera agréable d'y circuler, de s'y promener.

La conséquence directe sera une désaffection du centre ville par les Brignairots, et l'animation de notre cœur commerçant s'essoufflera.

Nous sommes tous concernés, nous devons nous discipliner pour sauvegarder notre qualité de vie.

Un petit clin d'œil bien sympathique !

Ne pas tenir compte des interdictions c'est contribuer à la multiplication des accidents....

Compétence et dynamisme à votre service

Gérer au mieux notre cité,

Etudier à fond les dossiers,

Accroître la richesse de Brignais grâce à ses zones d'activité,

Réussir à rassembler tous les atouts pour réussir demain.

C'est une nécessité pour les élus de s'entourer de collaborateurs très compétents.

Sur proposition du maire, le conseil a adopté une restructuration des services (Bulletin mensuel N° 27 p. 10 du mois de juin).

La formation des principaux responsables acquise à l'université, complétée par les connaissances du personnel en place, assure une meilleure approche des questions.

Les liens étroits établis, grâce en particulier au maire, avec les services d'Etat ou du département, les villes et syndicats de communes voisines, permettent de mieux résoudre les difficultés qui se présentent.

Enfin, la volonté des élus et des responsables non élus de mieux répondre à vos préoccupations et de placer Brignais en très bonne position pour les compétitions futures, permet de progresser sans cesse.

M. Philippe Blain, Secrétaire Général, a comme adjoints :

- **au Secrétariat Général** (administratif) : Mme M. Altieri.
- **comme responsable du Service Technique :** M. G. Morel, avec comme adjoint M. C. Mori.
- **comme responsable du Service Urbanisme :** Mlle F. Coste (Urbanisme), lui est rattaché l'ARCEVI avec M. P. Fouilland chargé des dossiers d'accueil de l'Habitat.
- Du côté du **Cabinet du maire et des élus :** la responsabilité en est assurée par M. Marc Genthon.
- Enfin, **la fonction communication et informations,** a été confiée à Mlle Valérie Binder.

Une moyenne d'âge jeune, une force pour Brignais.

Les questions traitées, très nombreuses, touchent à tous les registres. Une méthode de travail éprouvée, un échange fréquent d'informations, des travaux permanents en commun sont nécessaires.

Une équipe pour mieux répondre aux préoccupations des Brignairots.

Travaux Agricoles
Ruraux et Annexes
Parcs et Jardins - Tranchées
Petits Terrassements

Société d'Exploitation
des Etablissements
GLAS

31, route de Vourles - **69230 ST-GENIS-LAVAL**
☎ **78.56.24.60 - 78.56.12.89 - 78.56.08.32**

Les réunions entre élus et personnel sont nombreuses et périodiques (chaque jour, ou chaque semaine, selon les cas).La volonté de résoudre ensemble les questions posées nous pousse à vous écouter, vous rencontrer, vous interroger.

Egalement, la recherche de l'efficacité maximale, et de la dépense minimale, nous incite à développer les contacts avec les autres communes.

Nous avons également renforcé nos équipes de voirie (1 chef d'équipe M. Ruchon), des espaces verts (1 chef d'équipe M. Ligier).

Notre effectif a donc augmenté en 87 et 88, mais les charges de personnel par rapport au budget de fonctionnement et d'investissement sont inférieures à celle des communes de notre taille.

Toute à votre service, cette équipe souhaite vous être agréable.

Michel THIERS

Un logo pour Brignais

Logotype, ce terme fait partie aujourd'hui de notre vocabulaire quotidien. Logo d'un produit, d'une entreprise, d'une ville, ces graphiques stylisés rythment, renforcent et illustrent une appellation.

Brignais signera son identité

Parce que chaque individu possède sa personnalité propre, son passé, son avenir ; sa signature lui est personnelle. Lire une signature c'est tenter d'identifier : ses traits de caractère, son ambition, son dynamisme...

Brignais a voulu décider, de sa signature.

Un travail de réflexion s'est engagé, appuyé sur des documents photographiques et historiques de la ville de Brignais. L'agence Médiacité, spécialisée en marketing urbain, a été choisie pour nous aider dans cette tâche.

Une exigence lui était imposée toutefois ; la qualité de l'environnement de Brignais devait être un paramètre important du logotype..

Le 21 janvier 1989 une matinée de découverte

Au lendemain du 21 janvier 1989, le logotype de la ville de Brignais accompagnera l'ensemble des documents édités par la Mairie et signera un certain nombre d'opérations importantes.

Ainsi, ambassadeur de l'image, de notre ville, ce logo marquera et dynamisera notre notoriété.

Lors de cette matinée, sera présenté aux Brignairots : l'Historique de sa création et les nouveaux supports de communication.

Le 21 janvier à 11 h. vous êtes invités à découvrir le logo de la ville de Brignais. Une réception soulignera cet événement en Mairie.

Plantes Vertes et Fleuries
Décoration Florale
Fleurs coupées
Vases
Maryflor
117, rue Général de Gaulle
69530 BRIGNAIS
Tél. 78.05.15.42

Une entreprise de Nettoyage au centre de votre ville.
- Entretien journalier ou périodique de vos locaux
- Entretien mensuel ou périodique de votre vitrerie
- Traitement des sols : métallisation...
- Nettoyage industriel
- Ponçage-vernissage de parquet

PHONIS
70, rue Général de Gaulle
69530 BRIGNAIS Tél. 78.05.30.20
Une équipe de professionnels à votre service

L'Espace Culture Loisirs

Le 10 décembre 1988 a été inauguré l'Espace Culture Loisirs, lieu de rencontre, d'exposition, d'animation, ce complexe vivra à l'heure des Brignairots, se transformant parfois en galerie de peinture, accueillant conférences ou soirées distractives.

Un espace pour les Brignairots

Brignais possède une vie associative dense et riche, désireuse d'organiser des opérations d'envergure. La construction de l'Espace Culture Loisirs sera un complexe ayant la capacité et la qualité d'accueil pour abriter des manifestations.

Ce complexe s'inscrit dans le programme d'urbanisation en cours et s'intègre au contrat de quartier au même titre que le nouvel Hôtel de Ville.

Une salle polyvalente d'une capacité de 450 places équipée d'un parquet pourra aussi bien accueillir conférences, projections, expositions.

En annexe, deux salles de réunion, l'une de 50 m², l'autre de 200 m² seront laissées à la disposition des associations.

Ce chantier avait été initialement prévu en deux tranches.

La première tranche de travaux concernant le gros-œuvre a été terminée beaucoup plus tôt, bénéficiant de conditions climatiques exceptionnelles pour la saison.

Cette avance, enregistrée sur le planning prévisionnel des travaux, a permis aux entreprises de proposer à la commune des conditions financières avantageuses pour engager immédiatement la seconde tranche.

La Ville de Brignais, en répondant favorablement à cette proposition, réalise un gain financier en évitant d'importantes révisions de prix et permet aux Brignairots de bénéficier de cette insfrastructure un an plus tôt.

Un complexe ayant la capacité et la qualité d'accueil.

Une structure pour aimer la lecture

La bibliothèque située rue du Général de Gaulle, ne répondait plus aux besoins des Brignairots : locaux exigus, vétustes, bruyants...

Cependant, d'année en année, on constatait des inscriptions toujours plus nombreuses, un public fidèle et jeune. Parmi ces lecteurs, plus de 60 % sont des enfants de moins de seize ans.

L'espace bibliothèque a été conçu pour offrir aux Brignairots un lieu agréable où il fait bon découvrir un recueil, engager des recherches thématiques ou feuilleter des revues.

Lire, c'est déjà un premier appel à s'exprimer, communiquer avec d'autres, c'est aussi favoriser l'éveil de l'enfant.

Un vaste espace sera réservé d'ailleurs à ces lecteurs en culotte courte. Ce coin du conte sera animé par les bibliothécaires.

S'adresser aux scolaires, par une politique d'animation à l'école ou au sein de la bibliothèque sensibilisera les jeunes à la lecture.

Expositions, rencontres avec des auteurs, dédicaces de livres créeront des actions périphériques mais s'axant toujours sur une pédagogie et une sensibilisation à la lecture.

Aujourd'hui, la bibliothèque de Brignais possède plus de 16.000 ouvrages, 3.000 personnes inscrites fréquentent régulièrement cette structure.

Demain, les volumes augmenteront, Les contraintes de stockage et de manutention étant résolues.

Les Amis de la Bibliothèque

Si pour vous, lire un livre est un plaisir dont vous ne pouvez vous passer, vous êtes un ami de la Bibliothèque.

Cette association a pour but la promotion du livre et l'organisation des activités en relation avec les professionnels du livre : les bibliothécaires :

- exposition pour enfants et adultes ;
- heure du conte pour les enfants ;
- visite de classes à la bibliothèque ;
- rencontre d'écrivain.

Tout lecteur de plus de 16 ans peut participer à l'organisation de ces activités en s'inscrivant à la bibliothèque.

On peut aussi s'adresser à :
- Mme Chauvin, Présidente, tél. 78.05.08.48.
- Mme Eymard, Secrétaire, tél. 78.05.38.68.

LISTE DES DIFFÉRENTES REVUES DISPONIBLES DANS VOTRE BIBLIOTHÈQUE

- Art et Décoration
- Prévention Santé
- Géo
- Ça m'intéresse
- Pratique Bricolage
- Pour la Science
- 30 millions d'amis
- Différences
- Maison et Jardin
- Science et Vie Micro
- Je bouquine
- Que choisir
- Rahan
- Connaissance des Arts
- Grands reportages
- Le Monde diplomatique
- I love english
- ADBS Informations
- Cuisine actuelle
- Enfants magazine
- Système D
- Mieux vivre
- Le Monde de la musique
- Le Cinématographe
- J'aime lire
- Les Belles histoires
- Prima
- Maison de Marie-Claire
- Séries Bibliothèque de Travail
- (B.T. 3 niveaux)
- L'Express
- Première
- Hibou
- La Hulotte
- Rustica
- Le Nouvel Observateur
- Le Dauphin
- L'Etudiant
- Le Monde de l'éducation
- Popi
- Science et Vie économique
- Télématique
- Intérêts privés
- Lire
- Easy street, Take it easy, Speakeasy, (4 niveaux d'anglais)

16.000 volumes stockés, enregistrés pour 3.000 personnes inscrites.

Pour une consultation aisée des titres et favoriser la recherche un traitement informatique sera engagé dès le mois de janvier.

Les conditions de confort (750 m² de superficie) et d'efficacité étant réunies dans cette nouvelle bibliothèque, nous vous souhaitons d'ores et déjà beaucoup de plaisir à dévorer les quelque milliers de livres.

Le 1 % œuvre d'art

Lorsque l'Etat alloue une subvention d'investissement pour la réalisation d'un équipement au plan local, il est fait obligation de prélever 1 % au titre d'une œuvre d'art à réaliser en action avec la construction subventionnée.

L'Espace Culture Loisirs doit s'enrichir d'une œuvre d'art pour laquelle un artiste sera retenu d'après un projet agréé par la Municipalité, la Direction régionale des Affaires Culturelles et la Préfecture du Rhône.

L'œuvre d'art correspondant au 1 % de la subvention Etat, de Région et de Département est libre de conception.

Actuellement la consultation des artistes s'effectue.

Il ne s'agira pas d'une peinture afin de conserver toutes les surfaces murales disponibles dans le cadre d'expositions.

Ce sera très certainement une œuvre d'art extérieure et probablement une fontaine.

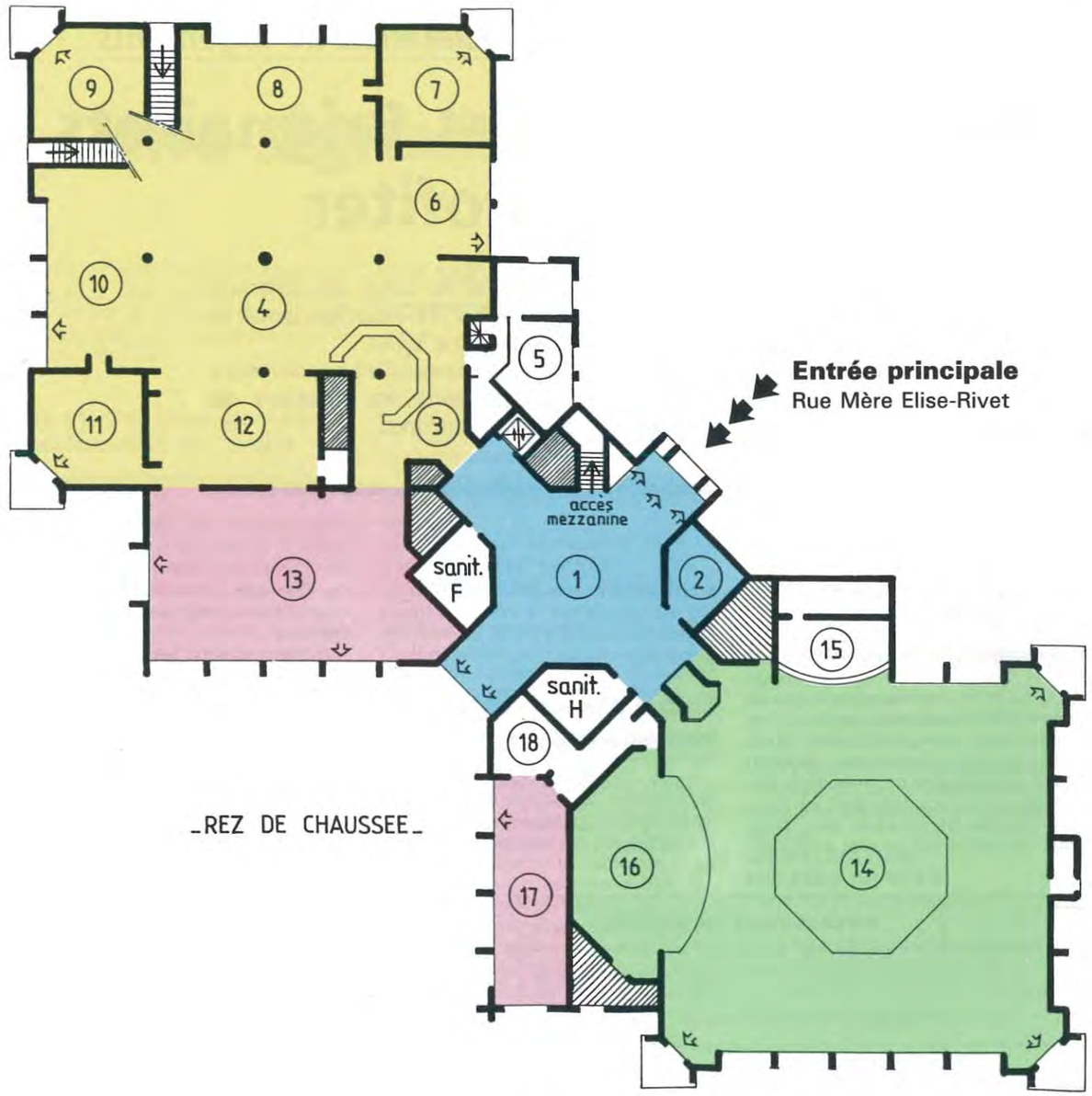

Nota : Les parties hachurées concernent les locaux techniques.

1. Salle de travail - Salon d'écoute
2. Vestiaire
3. Accueil
4. Salle de prêts
5. Bureaux administratifs
6. Médiathèque - Vidéothèque
7. Salle de travail - Salon d'écoute
8. Consultation adultes
9. Consultation périodiques
10. Consultation enfants
11. Heures du conte
12. Salle audiovisuelle
13. Salle d'exposition et d'animation
14. Salle pluraliste
15. Bar Cuisine
16. Scène
17. Salle de Réunion
18. Loge - Petite salle de réunion

Ravalement de façades - Réhabilitation de logements

Des aides dont les Brignairots ont su profiter

La volonté municipale de rénover le cœur de Brignais s'est traduite par la naissance de l'Association pour la revitalisation du Centre Ville.
Cette équipe d'urbanistes par son travail et ses services a pu aider les Brignairots à instruire les dossiers de demandes de subventions.

Donner de la couleur à vos façades

Où va notre premier regard lorsque l'on se promène dans un quartier ? Bien évidemment, vers les façades rafraîchies, colorées, lumineuses. Et combien il est agréable de vivre dans une maison ou un immeuble dont les murs sont propres et pourquoi pas, originaux, ponctués par un zest artistique.

propriétaires et près de 103.000 francs ont été alloués par la Ville de Brignais ce qui équivaut à 17,5 % du montant global des chantiers subventionnés.

Encore plus de confort

1987, une convention était signée entre la Ville de Brignais et l'Etat concluant à une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

dossiers administratifs : quittance de taxe additionnelle, demande de subventions...

Nombreux sont les Brignairots qui ont su ainsi bénéficier des services de l'ARCEVI (17 dossiers instruits ou en cours d'instruction).

4.796.903 F ont été engagés par des propriétaires pour améliorer les conditions de logement dont 834.635 F par différents organismes étatiques (17,39 %), et près de 2 millions (chiffre estimatif) de travaux devraient être traités.

	RAVALEMENT DE FAÇADES			
	Ravalement terminé (5 chantiers)	Chantiers en cours (9 chantiers)	Dos. à traiter chantier à venir (5 dossiers)	Révision 1989 (8 dossiers)
Subventions	187.037,83	398.618,35	68.349,97	396.712,82
Subventions Municipaux	37.406,80	55.702,93	9.662.41	61.842,56
Pourcentage	20 %	17 %	14,13 %	15,58 %

La municipalité consciente qu'un effort collectif contribue à rénover le centre-ville de Brignais, aide les propriétaires à exécuter les travaux de ravalement en attribuant des subventions de 10 à 20 %.

Aujourd'hui, sur l'ensemble des dossiers engagés, 584.000 F de travaux ont été réalisés ou programmés par des

Cette opération est inscrite sur une durée de trois années (jusqu'en 1990). Pendant cette période tous les propriétaires qui le souhaitent peuvent bénéficier de subventions allouées pour l'amélioration de l'habitat.

L'ARCEVI non seulement conseille, mais élabore aussi les dossiers techniques : descriptifs des travaux, plans, coupes, établissements du devis et des

Parc d'Activités de Brignais

Une signalisation adaptée

Trop de parcs d'activités ont encore aujourd'hui une forêt de fléchage, désorientant le public et provoquant quelques retards ou poussées incontrôlées d'adrénaline.

Des études pour garantir la rationalité du projet

Il faut bien le dire, les zones d'activités de Brignais manquaient, ô combien ! d'un plan directeur de signalisation.

La valse des camions, des entreprises transformées en agence de renseignements par leur situation stratégique, ce n'était plus tolérable.

Des études techniques ont dont été engagées pour obtenir un schéma conducteur rationnel et un calendrier prévisionnel.

Plusieurs niveaux de signalisation seront mis en place et fourniront des informations d'orientations suivant l'utilisateur.

Renseignez-vous pour mieux vous aider

Pour répondre à vos attentes, à vos demandes avec un maximum d'efficacité, signalez au service Urbanisme en Mairie, tous vos mouvements de départ ou d'implantation.

En effet, de nombreuses demandes sont enregistrées formulant la recherche de location ou de vente de locaux.

Précisez-nous la surface, le type de bâtiment, l'usage, les annexes, l'aménagement et nous pourrons vous aider à la revente de votre local.

Une signalisation adaptée

La pré-signalisation annonçant l'entrée de ville sur les voies de circulation importantes telle que l'autoroute sera étudiée et mises en place directement par la Direction Départementale de l'Equipement.

Une première étape consistera à annoncer les secteurs du Parc d'Activités :

- Les Ronzières Moninsable
- Les Aigais-Les Vallières
- La Plaine d'Elite.

Ces premiers panneaux indiqueront les lieux d'implantation des points d'informations.

En effet, lorsque l'on pénétrera dans l'une des quatre zones, un emplacement sera spécialement aménagé permettant au camionneur de stationner et de se repérer sur le plan affiché sur un panneau de grande taille.

Non seulement seront indiquées et schématisées les quatre zones, mais sera plus précisément présentée la zone dans laquelle le camionneur se trouve ainsi que la liste des entreprises implantées dans ce secteur.

Un troisième niveau d'information peut être franchi, nous nous trouvons ainsi aux entrées de rues. Là, un mobilier signalisera les entreprises installées dans cette rue.

Enfin, une signalitique propre à chaque entreprise, mais répondant à des critères précis, sera implantée à proximité immédiate de la société.

Les premiers résultats de ce vaste projet de signalisation se connaîtront dès le mois de janvier, une fois les appels d'offres clos, décidant du choix du mobilier. Ce matériel sera modulable permettant une mise à jour pratique et fonctionnelle des implantations.

Schéma de signalisation

PRÉ-SIGNALISATION
Mise en place par la D.D.E.

SIGNALISATION DU SECTEUR
Moninsable
ou Les Ronzières
ou Les Aigais-Vallières)
ou La Plaine d'Elite

LES POINTS D'INFORMATION
Présentant un schéma détaillé du secteur et une liste des entreprises par secteur.

SIGNALISATION ENTRÉES DE RUES
Indiquant les entreprises installées dans cette rue.

LA SIGNALISATION PROPRE A CHAQUE ENTREPRISE
Installée à proximité immédiate de l'entreprise concernée.

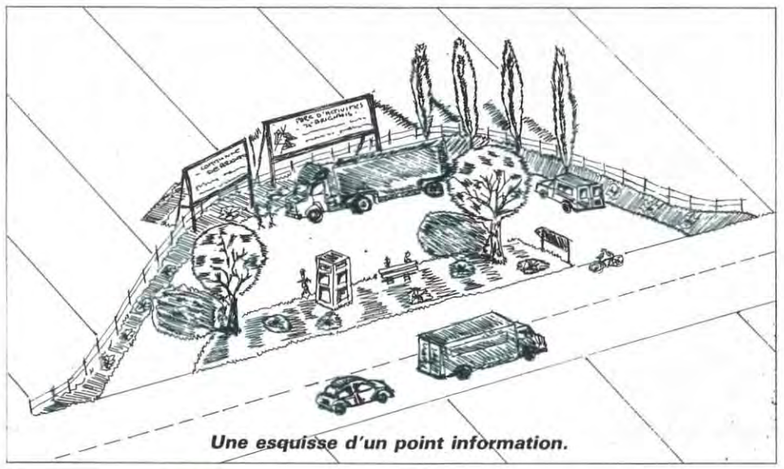

Une esquisse d'un point information.

Sur les berges du Garon

Qu'il fait bon se promener sur les berges du Garon. Ce petit cours d'eau pourrait être la mémoire de Brignais ; en effet, depuis toujours les Brignairots fréquentent cet endroit paisible. Lorsque la pêche était encore une source de revenu, les Brignairots étaient arqueboutés sur leur gaule rêvant que la prise fût bonne. Aujourd'hui, les collégiens empruntent souvent ces berges, déambulant ainsi au calme et à l'abri des voitures.

Un Garon qui a du caractère

Le Garon n'est pas une rivière paisible ; des crues violentes et subites en hiver (janvier 86 - décembre 87) et au printemps (avril 83) ont innondé les terrains alentours.

Durant l'hiver 86-87, d'importants travaux de nettoyage du lit de la rivière ont été entrepris par la municipalité, ainsi que la réalisation de la protection des berges, permettant un meilleur écoulement des eaux.

L'aménagement à venir des berges du Garon tient compte d'un éventuel coup de colère et ne devrait pas créer d'obstacle supplémentaire.

En outre, cette rivière possède de très basses eaux en été, entraînant un réchauffement intense et une augmentation de la pollution qui contrarient la faune et la flore.

Par ailleurs, des polygonums à la végétation extrêmement envahissante, sans grand intérêt ornemental, ont envahi les berges.

Pendant les mois de septembre et octobre 1988, un traitement a été réalisé sur ces plantes très résistantes aux herbicides, avec un produit non polluant pour l'eau. Cette toilette des berges était obligatoire avant tout déménagement.

Au fil de l'eau

Séduit par la popularité du Garon auprès des Brignairots, le Conseil Municipal a décidé d'engager des travaux d'aménagement des berges du Garon pour rendre plus agréable encore cette promenade.

François Duquaire, architecte paysagiste, a été retenu pour réaliser ce projet.

Après des études sur le terrain, entreprises par une observation assidue du site et par des rencontres avec quelques personnes habituées (pêcheurs, collégiens,...), un plan d'aménagement a été proposé.

Une vaste rénovation a été entreprise pour conserver ce témoin de l'histoire.

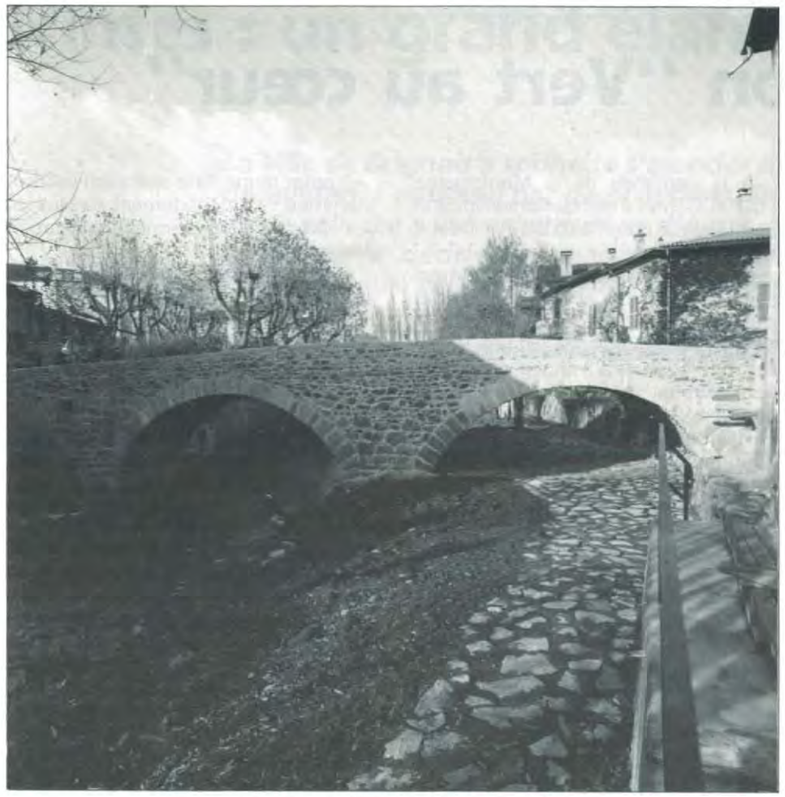

Un cheminement piétonnier nous guidera.

Ainsi, du boulevard des Sports au nord, jusqu'à la rue du Moulin au sud, un cheminement piétonnier sera tracé dans un contexte de verdure.

Après la totale disparition des polygonums, le terrain sera propre pour accueillir des plantations ou transformations éventuelles.

Au nord de la route nationale 86 il est prévu de revêtir le chemin de sable de pierres dorées, facilement restaurable en cas d'inondation.

Les murs des propriétés riveraines vont recevoir un éclairage d'ambiance avec une végétation judicieuse à leur pied et quelques plantes grimpantes.

Les arbres bordant la rivière seront, bien évidemment, conservés et surveillés dans leur épanouissement, notamment les vieux peupliers dont le tronc est creux.

Du gazon bordera et maintiendra le gravier et une végétation adaptée est prévue sur les rives mi-horticoles, mi-rustiques.

Des sites de rencontre seront implantés pour ponctuer le rythme de l'eau et inciter le piéton à se prélasser sur des sites bien choisis et aménagés.

Après le passage de la RN 86, un ponton et une petite plage de galets seront installés.

Brignais a la chance de posséder un pont roman du XII[e] siècle, superbe par sa courbe et sa chaussée de dalles de pierre. Un cheminement de pierres posées à l'ancienne nous y conduira.

Une rénovation a été entreprise depuis quelques mois pour conserver cet ouvrage d'art, témoin de l'histoire.

Un mobilier urbain, simple et s'harmonisant avec la pureté du lieu sera installé.

Au printemps 89 on procédera aux plantations qui constituent l'ultime étape.

Une première tranche de travaux d'une enveloppe budgétaire de 700.000,00 F. comprendra l'éclairage, les plantations, le traitement des polygonums.

Le but de cet engagement est de permettre une fréquentation plus élevée de ce cheminement et une redécouverte de la nature dans un milieu maintenant urbanisé.

Ainsi, dès l'été 89, nous pourrons emprunter les berges du Garon dans un cadre végétal disciplinant une nature spontanée.

Décharge du Chéron

Dans le bulletin municipal n° 27 page 39 de juin 88, nous vous avons fait le point des améliorations techniques engagées par la société MOS afin de résoudre le problème des odeurs.

Au lieu d'une décharge contrôlée (compactage et recouvrement par de la terre), la technique retenue sur proposition conjointe du bureau des Mines, de la société MOS et du Maire, consiste en : **une mise en dépression de la décharge, une installation de 42 cheminées reliées à une tuyère centrale de 600 mm de diamètre** avec brûleur à 700° afin de brûler tous les gaz carburants (et odorants), une source d'énergie équivalente donc à 600 l/h dont nous étudions l'utilisation. Le coût de 3 MF a été pris en charge par la société MOS. Une démonstration de son état de marche a été faite aux techniciens, aux administrations et aux élus le 3 novembre dernier. Nous devons reconnaître en toute objectivité que le résultat est bon et que les odeurs ressenties par les riverains ont pratiquement disparu.

Rappelons enfin que, sous la conduite de Michel Thiers, Président, le SITOM (32 communes) a décidé de faire traiter toutes les ordures ménagères à l'usine d'incinération de Gerland à l'automne 89, **soit dans moins d'un an,** à un prix nettement inférieur à toutes les autres possibilités envisagées et grâce à l'aide financière importante du Conseil Général.

Nous avons à résoudre ou faire résoudre les problèmes qui se posent. Nous avons réalisé de nombreuses améliorations en matière d'environnement dans plusieurs domaines, grâce à la détermination, la compétence des techniciens et une mise en commun des possibilités financières dans différentes assemblées d'élus.

Quartier des Pérouses :

Opération "Vert au cœur"

Le quartier des Pérouses représente 10 à 12 % de la population de Brignais. Ce quartier était à l'origine géographiquement excentré. Les années 60 étant marquées par une conception urbanistique, (concentration de logements collectifs) aujourd'hui contestée. "Les Pérouses" n'échappe pas à cette généralité. Cet acquis doit être maintenant réadapté et mieux intégré au tissu social urbain.

Déjà de nombreuses actions entreprises

La Municipalité, outre la presence ordinaire des élus dans le quartier et à diverses réunions sur le terrain est intervenue dans différents domaines :

- le soutien financier de l'Association Sportive des Pérouses,
- renforcement des crédits du Centre Social afin de lui permettre d'intensifier ses actions sur le quartier (création d'une halte-garderie, animations pour enfants),
- en accord avec l'O.P.A.C. la communauté musulmane dispose de deux pièces au-dessus de la salle de réunion.

Les associations du quartier jouent aussi un rôle actif. La première association s'est créée en 1980 : **l'Association Sportive des Pérouses,** elle a organisé des activités telles que rencontres sportives, fêtes de quartier, animations pour enfants... Depuis mars 1986, cette première association est relayée par une seconde : **"Vivre aux Pérouses"** dont l'objectif est d'intégrer les locataires au développement de la vie sociale et du cadre de vie de ce quartier.

A la demande de la Municipalité, l'O.P.A.C. met à disposition un local de permanence pour l'accueil des locataires et demande de logements.

Ces différents partenaires : l'Association de Quartier et l'O.P.A.C., associés à la volonté de l'équipe municipale d'améliorer le cadre de vie des Pérouses, ont réussi déjà à engager une nette amélioration de la vie sociale du quartier :

- maintien des équilibres sociaux et ethniques,
- réduction des logements vacants...

Enfin un lieu de rencontre devait être implanté par la Municipalité pour favoriser les échanges entre les habitants des Pérouses. Ainsi, un local commercial laissé vacant a pu être acheté et rénové par des sociétés spécialisées et des jeunes du quartier, et ont créé ainsi la salle des Pérouses.

Une annexe réservée aux jeunes du quartier leur est ouverte. Un animateur jeune a été recruté afin que ce lieu s'organise et réponde à leurs attentes.

La salle d'animation est réservée "en priorité" aux associations et aux familles des Pérouses pour organiser fêtes familiales, etc... Les associations de Brignais ont aussi accès à cette salle.

Brignais et l'O.P.A.C. agissent conjointement

L'O.P.A.C., alerté par l'équipe municipale de la nécessité d'agir en faveur des Pérouses, s'est investi dans différentes actions présentées lors d'une réunion publique (2 décembre 1988) animée par M. Pérel, directeur technique de l'O.P.A.C.

A court terme, une opération est programmée : l'aménagement des espaces verts, et à long terme réhabilitation des immeubles.

C'est réellement une opération "Vert au cœur" qui a été engagée préalablement par l'ARCEVI de Brignais. L'Association du Quartier, la population des Pérouses ont exprimé leurs souhaits pour des espaces verts dignes de ce nom.

Les mères de famille ont suggéré le non-stationnement des véhicules dans certains lieux dans la cité ; les jeunes ont proposé quelques aires de repos ou loisirs ; les plus petits ont donné leur avis sur le choix d'équipements adaptés à leurs jeux.

Le plan d'aménagament ainsi souhaité par la population va être réalisé par l'O.P.A.C. qui engagera dans ces travaux plus de 500.000 F.

Le chantier a débuté. Les entreprises seront aidées de jeunes jardiniers, car, sur propositions de la directrice du groupe scolaire Lassagne/Jean Moulin, les enfants aideront à planter les arbustes, bien belle leçon de botanique qui sera dispensée là.

Chacun est donc concerné par cette opération "Vert aux cœur" ! A chaque petit arbuste planté correspondra le nom de l'enfant qui l'a planté et l'entretiendra.

Cette opération se poursuivra par une réhabilitation des allées d'immeubles, transformation de grands appartements en logements (type 6) plus petits, très recherchés.

Cette action collective poursuivra l'amélioration du cadre de vie du quartier et ensemble nous ferons une cité où il fera bon **"Vivre aux Pérouses".**

Noël et des friandises!...

Depuis plusieurs semaines, comme chaque année, l'Association Municipale des Cheveux Blancs a prévu d'offrir, pour Noël, des friandises à près de 400 personnes de notre commune âgées de plus de 70 ans.

Pour partager ce geste de solidarité envers nos aînés et pour qu'il prenne toute sa valeur, il serait bon que toutes les familles de Brignais puissent y participer selon leurs moyens et leur cœur.

Bien simplement, la municipalité, l'Association Municipale des Cheveux Blancs, le Bureau d'Aide Sociale, seraient heureux de recevoir votre contribution, si modeste soit elle, à ce cadeau qui sera offert en votre nom à tous, la veille de Noël.

A cet effet, une souscription **"POUR LE NOËL DES CHEVEUX BLANCS"** sera ouverte au secrétariat de la Mairie à partir du 1er décembre 1984.

Nous sommes persuadés que vous répondrez à notre appel et vous en remercions bien vivement par avance.

Nîmes : un grand élan de solidarité

La Ville de Brignais a souhaité s'associer à ce grand élan de solidarité national par deux actions. D'une part, une vaste collecte a été organisée et d'autre part, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'offrir un don de 25.000 F aux villages sinistrés du canton de Vauvert.

Les Brignairots actifs et dévoués

Dans des temps records, une opération était organisée avec la collaboration active du Comité Saint-Genois de la Croix Rouge Française.

Parce que chacun se sentait concerné par cette catastrophe naturelle touchant nos concitoyens dans leur vie quotidienne, cette opération a été une réussite.

Le Département du Gard a engagé dès le lendemain du sinistre une chaîne de solidarité sollicitant les autres conseils généraux de France à mobiliser la population.

Les services centraux de la Croix-Rouge Française ont donc été les organisateurs de cette vaste collecte de vêtements, couvertures, meubles, objets de première nécessité... au profit des sinistrés de Nîmes et des villages environnants.

Le Comité de la Croix Rouge de Saint-Genis-Laval regroupant les cantons de Saint-Genis-Laval, Mornant et Grigny a proposé à Michel Thiers de procéder à une action conjointe pour demander aux Brignairots de s'associer à ce mouvement d'entraide nationale.

Des locaux municipaux ont été réquisitionnés, les services techniques de la ville mettaient à disposition des véhicules, des équipes d'hommes et le Comité Croix Rouge de Saint-Genis-Laval coordonnait les différentes démarches.

Les Brignairots informés par un courrier déposé dans chacune des boîtes aux lettres de la ville (la distribution ayant été assurée par l'Association des facteurs de Brignais) se sont vite mobilisés pour offrir meubles, vêtements...

Des résultats pour une volonté collective

23 m³ de meubles et des douzaines de couvertures se sont entassés dans les plus brefs délais. Il a fallu ensuite trier les vêtements, conditionner les affaires, les objets pour le transport.

Ce vaste travail a été assuré par toute une équipe de bénévoles secouristes de la Croix Rouge Française.

Tous ces colis ont été acheminés par les services techniques de la ville, à l'hôtel du département, lieu de centralisation pour le département du Rhône.

Le voyage s'est poursuivi jusqu'à Montpellier, en camion, piloté par un bénévole Brignairot.

L'union fait la force, ce proverbe ne pouvait trouver plus belle illustration, que par ce geste national de solidarité, d'entraide, d'humanité.

Les Brignairots ont collaboré activement, chacun suivant ses moyens, sa disponibilité.

Matériel de bâtiment et d'industrie
QUINCAILLERIE • PEINTURE

unimate S.A.

Zone Industrielle Nord, Route d'Irigny "Les Aigais"
BRIGNAIS ☎ 78.05.18.66

COFFRAGE - RÈGLES ALUMINIUM - ÉCHAFAUDAGES - BÉTONNIÈRES - TREUILS
MONTE MATÉRIAUX - ÉTAIS - BROUETTES - OUTILLAGE ÉLECTRIQUE PORTATIF
OUTILS A MAIN - SOUDURE - SCIES - ÉCHELLES - ESCABEAUX - CORDAGE

La maison du professionnel au service de tous

Etudes, Conseils, Réalisations de matériel - Livraisons rapides - Service après-vente

Une coopération intercantonale pour réussir

Des Assistantes Sociales de la polyvalence de secteur, différents travailleurs sociaux et de la santé, des élus, ont formé un groupe de réflexion : groupe intercantonal de personnes âgées dont l'objectif est de mieux se connaître pour travailler à l'amélioration et l'extension des services destinés aux personnes âgées du canton de Saint-Genis-Laval et Irigny.

L'accueil familial : une solution qui préserve la famille

Trouver une alternative entre l'hospitalisation et le maintien à domicile, n'est pas une chose facile.

Hospitaliser trop rapidement une personne âgée, parce que le contexte familial est difficile ou par manque de disponibilité des enfants crée des déséquilibres psychiques et physiques entraînés par un déplacement trop brutal.

Parfois, pour une personne malade, le seul fait de rester chez soi ou de se sentir entourée, soutenue, favorise une guérison plus rapide.

Souvent lorsqu'il s'agit d'une personne âgée, un circuit infernal s'installe dans sa vie : l'hôpital, le moyen séjour, la maison de convalescence, le retour à domicile et à nouveau l'hôpital.

D'autant que certaines personnes âgées sont hospitalisées alors que la demande est sociale.

Des listes d'attente dans les maisons de retraite qui attestent vite d'un refus définitif, des limites du maintien à domicile, le temps de présence devenant trop long, la nuit notamment, l'éloignement des infrastructures de convalescence... témoignent d'un manque de solutions pour entourer une personne âgée dépendante d'un tiers.

L'accueil familial peut être une réponse pour de nombreuses familles et les soutenir dans des moments parfois suffisament pénibles.

Ce nouveau service permet une issue

Trouver une alternative entre l'hospitalisation et le maintien à domicile.

L'accueil familial peut être une réponse pour de nombreuses familles.

Un document d'information pour tous les professionnels de la santé

Ce même groupe de travail Intercantonal des cantons de Irigny et Saint-Genis-Laval a élaboré un document d'informations destiné aux professionnels de la santé sur les différentes structures ou services existants en faveur des personnes âgées.

Ce conseil facile de consultation, fournit des données quantitatives, des noms de contact concernant différents chapitres de la vie quotidienne d'une personne âgée :

- Les aides au maintien à domicile.
- Les soins.
- L'environnement social.
- L'hébergement.

Ainsi, dans chacune des villes, des cantons pré-cités, les équipements et les services sont recensés :

- Brignais
- Chaponost
- Charly
- Irigny
- Pierre-Bénite
- Saint-Genis-Laval
- Vernaison
- Vourles.

entre la maison de retraite, le domicile ou un établissement de long séjour.

Des familles acceptent d'accueillir chez eux des personnes âgées ou handicapées..

Pour assurer une qualité de l'accueil familial

''Le souci est de garantir un environnement de qualité à la personne âgée. Les familles d'accueil doivent aussi être assurées d'un soutien pour accomplir au mieux leur tâche'', extrait du document d'étude du groupe intercantonal des personnes âgées.

Des conditions doivent être réunies pour offrir un service performant et établir une confiance réelle.

Le groupe intercantonal des personnes âgées des cantons de Saint-Genis-Laval et Irigny propose un certain nombre de dispositions :

1. La vocation d'une commission visant à sélectionner et à contrôler les familles d'accueil.

2. Offrir une formation à la famille d'accueil pour assurer les soins quotidiens, une nourriture diététique et une bonne écoute et soutien moral.

3. Une reconnaissance de ce service par la définition d'un statut.

4. Définition de critères de logement (sécurité, confort physique et suivi médico-social).

5. Elaboration d'un contrat liant familles d'accueil et les personnes âgées.

6. Un nombre limité de personnes âgées accueillies.

Nombre de questions restent posées, notamment sur la gestion à long terme d'un tel service.

La nécessité d'une réglementation et d'un statut double indispensable pour proposer en toute sécurité et confiance ce service aux familles d'accueil et aux personnes retraitées.

Plusieurs personnes déléguées du groupe ont ouvert une concertation avec ces personnes âgées pour débattre ensemble de l'accueil familial.

Un projet de statut de réglementation a été déposé au ministère de la santé où il est étudié actuellement.

Une étape décisive et prometteuse.

Un nom pour quatre oui

Monsieur Serge Baglioni, consentez-vous à prendre pour épouse Mademoiselle Rebecca Rea ici présente : **OUI.**

Mademoiselle Rebecca Rea, consentez-vous à prendre pour époux Monsieur Serge Baglioni ici présent : **OUI.**

Monsieur Daniel Baglioni, consentez-vous à prendre pour épouse Mademoiselle Audrey Rea ici présente : **OUI.**

Mademoiselle Audrey Rea, consentez-vous à prendre pour époux Monsieur Daniel Baglioni ici présent : **OUI.**

C'était le samedi 17 septembre 1988 à l'Hôtel de Ville de Brignais.

C'est dans une salle de mariage beaucoup trop petite pour contenir de nombreuses familles venues apporter leur affection aux futurs mariés, que c'est déroulé un double mariage. Quatre oui au Maire de Brignais qui a célébré la cérémonie nuptiale des deux sœurs Rebecca et Audrey avec les deux frères, Serge et Daniel Baglioni.

Evénement rare, mais combien émouvant pour le Maire, Michel Thiers, qui a reçu les consentements de ces deux jeunes filles de Brignais.

La municipalité et le personnel communal tout entier se sont associés au bonheur de ces jeunes mariés et de leurs familles et partagent les mots de Marguerite Yourcenar, selon lesquels :

''Tout bonheur est un chef-d'œuvre''.

SUPER score

avec Rayon Poissonnerie

90, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS - ☎ 78.05.21.78

Etat-Civil du 1er juillet 1988 au 31 octobre 1988

Naissances

ALEU Laura née le 18 juillet à Oullins
AMAT Magali née le 28 juillet à Oullins
BAH Maïmonna née le 4 septembre à Oullins
BARRAL Céline née le 17 août à Oullins
BEN HASSANE Nadia née le 8 août à Sainte-Foy-les-Lyon
BEN OTHMAN Sami né le 25 septembre à Oullins
BERTHAUD Sébastien né le 3 octobre à Sainte-Foy-les-Lyon
BISIAUX Laetitia née le 30 juillet à Oullins
BOIVEAU Aubry né le 28 août à Oullins
BONY Warren né le 3 août à Oullins
BRAZIER Jean-Michel né le 10 octobre à Oullins
BRISTAUT Guillaume né le 6 septembre à Sainte-Foy-les-Lyon
CHAMPALLE Natacha née le 26 juillet à Oullins
CHIERA Sylvio né le 25 août à Oullins
COTE Aurélien né le 19 septembre à Sainte-Foy-les-Lyon
CUCHET Guillaume né le 22 août à Oullins
DANJOUX Loïc André né le 25 septembre à Sainte-Foy-les-Lyon
DARQUEST Jennifer née le 29 juillet à Oullins
DEFLORENNE Mélanie née le 11 septembre à Oullins
DEPLANCHE Nicolas né le 9 août à Sainte-Foy-les-Lyon
DESMERGER Jérémy né le 12 août à Sainte-Foy-les-Lyon
DJEBALI Nadir né le 25 septembre à Oullins
DUMOULIN Priscilla née le 3 octobre à Givors
ENE Yaniss né le 14 octobre à Lyon 2e
FOUARD Pauline née le 22 octobre à Sainte-Foy-les-Lyon
GEORGES Isabelle née le 18 octobre à Oullins
GOUTARD Sébastien né le 26 septembre à Lyon 2e
LEGER Sarah née le 2 octobre à Oullins
MAROUANI Inès né le 18 août à Tassin-la-Demi-Lune
MARTINEZ Sarah née le 21 juillet à Oullins
MASAPOLLO Agnès née le 13 septembre à Lyon 2e
MATHIEU Tiphaine née le 27 juillet à Oullins
MAURAS Marion née le 27 septembre à Sainte-Foy-les-Lyon
MERAUD Patrice né le 1er août à Sainte-Foy-les-Lyon
MIAL Frédéric né le 20 septembre à Oullins
NASRI Yacine né le 29 juillet à Oullins
PEGEON Marie née le 8 juillet à Givors
PERIER Marilyn née le 6 juillet à Oullins
PERRET Kévin né le 8 octobre à Oullins
PRADINES Aurélien né le 21 septembre à Oullins
RECH Alexis né le 24 août à Aurillac (Cantal)
RODRIGUEZ RODRIGUEZ Jessica née le 27 septembre à Oullins
SANDT Loriane née le 26 septembre à Sainte-Foy-les-Lyon
TALHI Khaled né le 5 août à Oullins
THOLANCE Jérémy né le 24 août à Oullins
TISSOT Matthieu Jean né le 14 juillet à Oullins

Mariages

ENE Raphaël et DJEMILI Nadia, le 2 juillet
ANDRIEU Laurent et HASSENFORDER Dominique, le 9 juillet
DEVOS Raymond et BADROUILLET Dominique, le 16 juillet
COLON Daniel et BOURGEON Agnès, le 16 juillet
LABROUSSE Henri et TREVY Chantal, le 23 juillet
BONNEFOND Patrick et MICHAUD Marie-Christine, le 30 juillet
LEVY Pierre et THOMAS Pascale, le 30 juillet
DUMAS Lionel et METENIER Nathalie, le 26 août
SAKHRI Hocine et SEKHRI Djamila, le 27 août
PAGNON Thierry et QUAQUIN Françoise, le 3 septembre
ROGGE Willy et BOUDAREL Annick, le 10 septembre
ROCHEFORT Denis et COL Catherine, le 16 septembre
BAGLIONI Daniel et REA Audrey, le 17 septembre
BAGLIONI Serge et REA Rébecca, le 17 septembre
LALAT Dominique et ROUMEGOUX Mauricette, le 17 septembre
BALLEYDIER Serge et EUDES Sylvie, le 22 octobre

Décès

BOREUX née KAIKINGER Juliette, 80 ans, le 12 juillet à Brignais
PATOUILLARD Daniel, 16 ans, le 13 juillet à Brignais
FAYOL Jean, 62 ans, le 18 juillet à Pierre-Bénite
LEVY née BRUN Marie, 52 ans, le 27 juillet à Brignais
CLAVEL Jeanne, 76 ans, le 19 juillet à Pierre-Bénite
VERNAY Pierre, 77 ans, le 9 juillet à Rogliano (Haute-Corse)
CLEMENT Alice, 85 ans, le 29 juillet à Brignais
BROCQUET née MALARD Léonie, 88 ans, le 3 août à Pierre-Bénite
DECKER Pierre, 63 ans, le 4 août à Pierre-Bénite
BARD Jean, 93 ans, le 9 août à Brignais
RAMBAUD née CHAMBARD Marguerite, 87 ans, le 14 août à Brignais
BESSON Georges, 41 ans, le 16 août à Brignais
COTE Aurélien, 1 jour, le 19 septembre à Lyon 5e
CHARROIN Jean, 84 ans, le 26 septembre à Hauteville-Lompnès (Ain)
GRILLON Maurice, 88 ans, le 26 septembre à Givors
CHAPELLE Charles, 66 ans, le 6 octobre à Brignais
COUDERT Guy, 54 ans, le 4 octobre à Lyon 4e
MOLLICA Cesira, 81 ans, le 19 octobre à Brignais
VALLON André, 53 ans, le 29 octobre à Brignais

A la découverte du monde actif

Du Pass' Loisirs au Pass' Découverte

Cet été, le Pass' Loisirs était la petite carte que tout jeune Brignairot avait en poche pour un été tonique et sportif. Cet hiver, le Pass' Découverte permettra à chaque jeune de 13 à 20 ans de découvrir des métiers.

Rencontrer, s'informer, connaître

Notre société moderne évolue de jour en jour, quotidiennement, des recherches font avancer tel procédé technique ou tel traitement médical.

L'essor et la mise en pratique de ces innovations multiplient les métiers, spécialisent encore les compétences professionnelles.

Une palette de professions nouvelles apparaissent sur le marché du travail parfois au détriment d'autres métiers plus anciens mais restant méconnus du grand public.

Les jeunes sont perdus dans ce paysage mouvant et ne se focalisent que sur une activité ou une autre plus populaire.

Par le Pass' Découverte, les jeunes Brignairots auront la possibilité de rencontrer des professionnels dans leur contexte de travail : société, atelier, commerce. Dialoguer, poser des questions, assister à des démonstrations, ces types de rencontres seront riches d'informations pour mieux connaître les acteurs économiques qui nous entourent et pourquoi pas aider le jeune dans son orientation professionnelle.

Le Pass' Découverte, pour qui, comment ?

Tous les jeunes Brignairots, de 13 à 20 ans, peuvent acheter un Pass' Découverte au prix de 10 francs.

Avec ce Pass', ils auront la possibilité de participer, tous les mercredis après-midi au cours du mois de décembre, à des rencontres, des visites pour découvrir un monde du travail qui reste parfois trop obscur ou parcellaire.

Plusieurs visites sont d'ores et déjà prévues :

- Rencontre d'un scientifique et visite d'un laboratoire de recherche.
- Rencontre d'un inspecteur de police et visite du commissariat central de Lyon.
- Rencontre d'un magistrat (juge, procureur) après avoir assisté à une audience publique.
- Rencontre d'un chef d'entreprise et visite de son usine.
- Rencontre d'un ébéniste et présentation de son travail.
- Rencontre d'un imprimeur et visite de l'atelier de fabrication.
- Rencontre d'un publicitaire et explication de la création d'une maquette publicitaire.
- Rencontre d'un employé de la Bourse de Lyon avec film et visite du Palais de la Bourse.

Pour être au rendez-vous, il suffit de s'inscrire à :

La Maison des Associations
48, rue de la Giraudière
69530 Brignais
tél. 72.31.60.54.

Une photo d'identité et une pièce de 10 F seront les deux seuls éléments demandés pour fournir le Pass' Découverte. Ensuite, chacun choisira les visites qui l'intéresse. Attention, les places sont limitées, alors les retardataires auront un choix plus limité.

Le programme précis avec les dates et les horaires est disponible à la Maison des Associations.

CLIMAT service
L. MUSY
Installation - Entretien - Dépannage
Climatisation - Réfrigération - Pompe à chaleur
6, rte du Coq Gaulois, 69530 Brignais ☎ 78.05.28.18

GERLAND
Routes 78.51.71.41
90, rue des Sources - B.P. 13
69230 ST-GENIS-LAVAL
Routes, autoroutes, voiries, terrassements
réseaux divers, sols industriels, abords
Gerland le progrès en route

Cérémonies du 11 Novembre 1988

Un grand rassemblement pour une cérémonie d'envergure

Cette cérémonie du 11 Novembre 1988 a rassemblé de nombreux Brignairots. La qualité de l'organisation fut remarquée par chaque participant :

- Remise de décorations,
- Participation de l'Harmonie Municipale et de la Batterie-Fanfare...

Après le défilé, des dépôts de gerbes ont signé cette cérémonie, d'une part le Conseil Municipal, d'autre part les Présidents de l'A.C.P.G.-C.A.T.M. et de la F.N.S.E.A. qui conjointement déposaient une couronne de fleurs, symbole d'union de ces deux associations.

DISCOURS DE M. THIERS

Après avoir lu le message du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, le Maire a prononcé le discours suivant :

« 1988, 70e anniversaire de l'Armistice de 1918, mais aussi 100e anniversaire de la naissance de Jean Monnet.

Un grand Français qui a su, tant en 1916-1918 qu'en 1939-1945, imaginer des stratégies capitales puis convaincre les plus hauts chefs d'Etats alliés : de Clemenceau à Wilson, de Churchill ou De Gaulle à Roosevelt, du bien fondé de ses idées en organisation de ravitaillement international, en matériel et en vivres à travers l'Atlantique.

Il a participé, puis critiqué de manière constructive la SDN.

Il a conçu le Victory Programm.

Il a créé à Alger le Comité de Libération Nationale.

Il a mis au point une partie du plan Marshall après 1945.

Père de l'Europe, avec Robert Schumann, Conrad Adenauer, Europe qu'il a édifiée et pour laquelle il a établi les bases d'une véritable union.

Brignais a rendu hommage à ce grand Français le mois dernier (stèle).

C'est à ce titre que j'ai eu l'honneur de vous représenter à la cérémonie de mercredi dernier au Panthéon.

Cérémonie émouvante, profonde, grandiose, en présence des chefs d'Etats ou de gouvernements des 14 pays d'Europe.

Cérémonie d'espoir avec ces trois cents jeunes gens appartenant aux 14 nations porte-drapeaux remontant la rue Soufflot et accompagnant les cendres de Jean Monnet.

Jeunes de France, jeunes de Brignais, n'oubliez pas que 14-18, tout comme 39-45, ont été des grands moments, douloureux certes de notre histoire, mais qui grâce à des hommes de la trempe de Clemenceau, De Gaulle ou Monnet et de ceux qui se sont sacrifiés pour que notre pays figure désormais au premier rang mondial qu'il doit garder.

Nous comptons sur vous ! »

M. THIERS
Maire de Brignais
Conseiller Général du Rhône

DISCOURS DE M. MARTORELL

« Nous commémorons aujourd'hui le 70e anniversaire de l'Armistice qui mit enfin un terme aux terrible épreuves traversées par notre pays durant cette première Guerre Mondiale de 1914-1918. Une page d'histoire de plus de quatre ans doit être rapidement évoquée en cette circonstance.

En quelques jours, par le jeu inexorable des alliances, la plupart des peuples d'Europe se trouvent jetés dans ce conflit.

Souvenons-nous de cette guerre de mouvement de 1914 au cours de laquelle se livre, du 6 au 12 septembre, la célèbre bataille de la Marne conduite par le Général Joffre.

Rappelons-nous cette guerre de tranchées de 1915 où, terrés dans de profonds fossés, mal protégés par des sacs de terre et des réseaux de barbelés, difficilement ravitaillés, nos ''Poilus'' doivent supporter les rigueurs de l'hiver, les rats, la vermine.

Souvenons-nous de cette année 1916, essentiellement connue comme étant celle de Verdun.

Le 6 avril 1917, lassés des attaques incessantes de la marine allemande contre les navires neutres, les Etat-Unis entrent en guerre à leur tour.

Enfin, 1918 connaît l'évolution sensible des armements et matériels. L'aviation bombarde certes, mais mitraille au sol. Les chars d'assaut, les obus à gaz toxiques, les armes automatiques légères font leur apparition.

Parallèlement, de plus en plus nombreuses engagées dans le conflit, les troupes américaines mènent le combat à un rythme accéléré qui n'autorise aucun répit à l'adversaire.

En octobre, les Allemands abandonnent la quasi-totalité des territoires français et belges occupés depuis plus de quatre ans. C'est la fin.

Le 11 Novembre, en forêt de Compiègne, près du village de Rethondes, les plénipotentiaires allemands signent l'Armistice. C'est le Général Foch qui enregistre cette capitulation sans condition d'un pays alors à genou. Ainsi, après plus de quatre années de combats acharnés, la guerre se termine : 1.393.000 morts, près de 3.000.000 de blessés dont 740.000 mutilés, telles seront les pertes enregistrées par la France.

Honneur à vous tous, nos Anciens, couverts de gloire au prix d'incessantes attaques et contre-attaques, au prix de sacrifices et de souffrances ! Puissent les Français conserver en mémoire votre esprit de courage et d'abnégation afin que jamais, plus jamais, de telles horreurs ne se reproduisent.
1918-1988 : c'était il y a 70 ans. »

M. MARTORELL
Président des ACPG-CATM

Société PENICOT
FABRICANT D'ARTICLES EN CUIR
ET MATIÈRE SYNTHÉTIQUE
comme étui révolver, sangle, courroie, etc...
R.N. 86 - 69530 BRIGNAIS - Tél. 78.05.26.44

P.BEYLAT
Aménageur - lotisseur
4, ROUTE DE LYON 69530 BRIGNAIS / TÉL. 78 05 14 22

FLASH-INFOS

Nouveau à Brignais

M. Didier QUEMIN, masseur kinésithérapeute, vous informe de son association avec M. Bernard GAYRAUD.

Nouvelle adresse : 3, place A. Gamboni, 1er étage, tél. 72.31.65.18.

Cabinet ouvert tous les jours (sauf dimanche).

Trophée du civisme

Si le centre d'information civique a décerné le trophée du civisme à la ville d'Usset à l'issue du 2e tour de l'Election Présidentielle pour son taux de participation (92,1 %), on remarquera qu'en Rhône-Alpes figurent au palmarès des villes de plus de 9.000 habitants :

- Meylan (38) : 88,6
- Montélimar (26) : 88,2
- Brignais (69) : 88,1

Reprise de concession au cimetière de Brignais

Conformément à l'article L 361-15 du code des communes, les concessions trentenaires non renouvelées, dont l'énumération suit, feront l'objet d'une procédure de reprise par la commune dans les semaines à venir.

Les personnes concernées (concessionnaires, héritiers ou ayant-droits) sont instamment priées de se faire connaître en mairie (78.05.15.11).

Personnes âgées : améliorer les conditions de leur logement

Le centre d'amélioration du logement **Pact Personnes Agées**, une mission d'aide administrative, **technique, financière,** aux personnes peu fortunées, et prioritairement en faveur des personnes âgées retraitées et des handicapées pour le maintien à leur domicile.

Le **PACT** renseigne et contribue à obtenir une aide pour des travaux d'amélioration du logement.

Le centre d'amélioration du logement **PACT Personnes Agées** a changé d'adresse depuis le 1er août 1988 : **39, rue Thomassin (5e étage), métro Cordeliers, 69002 Lyon, tél. 78.38.25.77.**

Des changements à la Gendarmerie de Brignais

• Le 16 avril 1988, affectation de l'Adjudant Vinsonneau Patrice, âgé de 36 ans, marié, deux enfants, venant de la Brigade de Megève (74) en remplacement du Maréchal des Logis Chef Nauche Jean-Marc, muté à la Brigade de Fleurie (69).

• Le 1er mai 1988, affectation du Gendarme Richard Eric, âgé de 28 ans, marié, venant de l'Escadron de Gendarmerie Mobile de Guéret (23), en remplacement du Gendarme Villena Jean-Pierre, muté à la Brigade de Marseille-Estaque.

• Le 22 mai 1988, affectation du Gendarme ROBERT Evelyne, âgée de 21 ans, célibataire, qui sort de l'école de Gendarmerie de Montluçon, en remplacement du Gendarme Kwiatek Corinne, mutée à la Brigade de Nice-Centre.

• Le 16 juillet 1988, affectation du Maréchal des Logis Chef Gérossier Guy, âgé de 31 ans, venant de la Brigade de Firminy (42), en remplacement du Maréchal des Logis Chef Chassonnaud Bernard, muté Outre-Mer.

A vos Minitels : "LE 15" vous informe

Le serveur télématique, code **"LE 15"** a été créé par le centre 15 du Rhône réunissant la médecine du secteur public **(SAMU et Hôpitaux de Lyon)** et la médecine du secteur libéral (associations d'urgence et de permanence des soins, établissements d'hospitalisation privés).

Le public et les professionnels de santé peuvent le consulter à tout moment, soit à titre d'information préalable, soit en cas de besoin, en tant qu'aide mémoire.

Différents modules peuvent être consultés par ce serveur télématique "Le 15" :

- **Qu'est-ce que le 15**
- **La Protection Civile**
- **Garde**
- **Hospitalisation d'urgence**
- **Formalités administrative d'urgence**
- **L'urgence à l'étranger**
- **Conduite à tenir en cas d'urgence**

ETS. SANCHEZ
POINT FORT FICHET
TOUTE LA SECURITE
la nouvelle sûreté 787
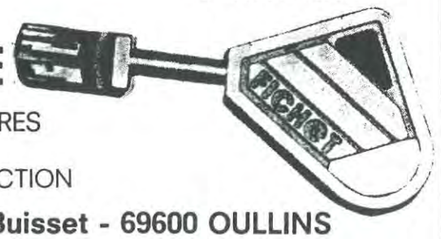

PORTES BLINDEES, SERRURES
COFFRES, ALARMES
QUINCAILLERIE DE PROTECTION
7, chemin du Buisset - 69600 OULLINS
Assistance 24 h/24 h
78.51.04.36
DEVIS GRATUIT

MARDI 3 JANVIER 1989

COLLECTE D'OBJETS ENCOMBRANTS

Un frigo cassé, un matelas éventré, un moteur grillé, comment s'en débarasser ?

La Ville de Brignais met à disposition des particuliers, exclusivement, avec le concours de la société M.O.S., un nouveau service à domicile de collecte d'objets encombrants.

Pour bénéficier de ce service gratuit, il suffit de respecter les dates des collectes et les dépôts des objets avant 13 heures devant votre porte.

Chaque premier mardi des mois impairs, une collecte sera organisée.

D'ores et déjà, inscrivez sur votre agenda les dates suivantes :

- **Mardi 3 janvier 1989**
- **Mardi 7 mars 1989**
- **Mardi 9 mai 1989.**

Journée nationale des associations d'aveugles

Le dimanche 2 octobre 1988 a eu lieu une quête avec distribution d'insignes sur la voie publique pour la croisade des aveugles afin d'assurer la promotion de ces derniers.

Une somme de 420,65 F a été récoltée par l'intermédiaire des A.C.P.G. et C.A.T.M. de Brignais.

Nous remercions vivement l'équipe qui a bien voulu réaliser cette collecte.

Pour vous aider

• **Mme GAZAGNE - SÉCURITÉ SOCIALE** 1er et 3e mardis de chaque mois de 9 h. à 12 h.

• **Mme SAPORIS - CAISSE MALADIE SÉCURITÉ SOCIALE** Tous les samedis de 9 h. 30 à 11 h. 30.

• **CONTROLEUR DES IMPOTS** 1er mercredi de chaque mois de 9 h. à 11 h. 30.

• **CAISSE VIEILLESSE DE SÉCURITÉ SOCIALE** 1er et 3e vendredis de chaque mois de 8 h. 30 à 10 h.

• **CAISSE RETRAITE COMPLÉMENTAIRE** 1er vendredi de chaque mois de 9 h. 30 à 11 h.

• **Mme ROUSSELET - CONCILIATEUR** 2e samedi de chaque mois de 9 h. 30 à 10 h.

• **AVOCAT** 1er et 3e jeudis de chaque mois de 17 h. 30 à 19 h.

Ces permanences ont lieu à l'Hôtel de Ville, bureau des permanences.

CARROSSERIE

YVERICE
Chemin de la Fonderie - 69530 BRIGNAIS - Tél. 78.05.14.26
- REPARATION TOUTES MARQUES
- TOLERIE - PEINTURE EN CABINE
  BANC DE MESURE - PEINTURE PERSONNALISEE
- REPARATION ET REMPLACEMENT DE PARE-BRISE
- PROTECTION ANTIVOL PAR BLINDAGE DES GLACES

N'avancez pas le montant de la facture, nous attendrons le règlement de votre assurance

JUMELAGE

Hirschberg-Brignais

640 km pour édifier une amitié

Quel est le plus grand symbole d'amitié entre deux villes étrangères sinon de courir plus de 640 km non stop.

Sportifs, ils le sont !

Cette idée un peu folle est venue à un groupe d'adeptes des courses de longues distances, appartenant au L.S.P. (Laufsportgruppe de Lentershauser).

Influencés par une épreuve similaire effectuée dans le cadre d'un jumelage entre la ville voisine de Hoursbact et Bay-sur-Seine, sur une distance de 500 kilomètres.

Ainsi, le 9 octobre, ils ont décidé de passer à l'action, et de relevé le défi.

Le Maire de Hirschberg, M. Werner Oeldorf, séduit par cette opération et ô combien sensibilisé, puisque lui-même, accompagné de deux Conseillers Municipaux, avait parcouru cette été ces 641 kilomètres à vélo, a accordé une aide financière à nos marathoniens.

Une forte participation de jeunes et de Brignairots étaient présents à l'arrivée des sportifs allemands, les accompagnant d'une même foulée à la Mairie.

L'Espérance, la Batterie Fanfare et l'Association Portugaise leur réservaient un accueil musical.

Dans l'après-midi, l'hymne européen s'élevait du parc de l'Hôtel de Ville ponctuant la cérémonie inaugurale de la stèle de Jean Monnet.

Une assistance nombreuse était réunie où l'on remarquait de nombreuses personnalités, en particulier la nièce de Jean Monnet.

Pour clore cette journée, marathoniens et familles d'accueil étaient réunis autour d'un repas campagnard.

La caravane passe et les coureurs poursuivent leur chemin.

Deux Maires pour qui l'Europe signifie quelque chose.

Fillot
Travaux Publics
ACTIVITÉS :
TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENTS - VOIRIE RÉSEAUX DIVERS
DÉMOLITION - LOCATION MATÉRIEL T.P. (Chenilles et Pneus)
TERRE VÉGÉTALE - LOCATION BENNES A DÉCHETS
ÉQUIPEMENTS LES PLUS PERFORMANTS
TRACTO-PELLES - BULLDOZERS - PELLES A TOUR - BRISE BÉTON
CAMIONS DE CHANTIER
Z.I. Nord, Les Basses Vallières, 69530 Brignais ☎ 78.05.29.12

Au petit matin, les cyclistes se préparent.

Formule
Extrafioul
CHAUDEMENT RECOMMANDÉ !
Girard
LYON : 70, quai Perrache
78.92.75.75
VOURLES : les 7 Chemins
Bureau de commandes DÉGRANGE
78.05.20.39
COMBUSTION EXTRA
ANTICORROSION EXTRA
ANTI-MOUSSE EXTRA
ODEUR EXTRA

DANS UN CADRE ENTIÈREMENT RÉNOVÉ VOUS TROUVEREZ UNE AVALANCHE D'IDÉES POUR VOS CADEAUX DE FIN D'ANNÉE
R. VIVIER
maroquinier
bagagiste
TOUTES RÉPARATIONS

138, rue Général de Gaulle
69530 BRIGNAIS - Tél. 78.05.08.15

solyvim
ST-GENIS-LAVAL
☎ 78.56.04.00
72ch et 92ch TURBO
Daily :
un châssis de professionnel
IVECO
IVECO

AGRI/SERVICE

211 bis, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS ☎ **78 05 21 55**

QUALITE, CHOIX, PRIX, CONSEILS

AGRICULTURE ESPACES VERTS

Spécialisé pour la fourniture des engrais - semences - produits phytosanitaires - emballages - films agricoles - aliments...
Possibilité de livraison de toutes nos formules d'engrais sur palettes.
Stockage agréé céréales et oléagineux, un équipement moderne et efficace (camion multibenne).

JARDIN et LOISIRS

Un choix important dans les grandes marques :
OUTILS DE JARDIN, ARROSAGE, SEMENCES, PRODUITS, MOTOCULTURE (service après-vente assuré par nos soins), MOBILIER DE JARDIN, BASSINS, BARBECUES, ABRIS DE JARDIN, POTERIE, VÉGÉTAUX, PIERRES ET DALLAGES, etc...

UNE EQUIPE DE TECHNICIENS EN PERMANENCE A VOTRE SERVICE POUR VOUS CONSEILLER.

Magasin ouvert tous les jours de 8 h à 12 h et 14 h à 19 h sauf le dimanche
La plus grande surface spécialisée pour l'agriculture et le jardin !

Ets Ch. GRASSOT